

**MASTER
MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
FORMATION**

Mention	Parcours
Second degré	Education musicale et chant choral

MEMOIRE

Faits religieux en éducation musicale

Pascal Glock – Etudiant en Master des Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation en éducation musicale et chant choral

Directrice de mémoire	
Madame Odile Tripier-Mondancin, maître de conférence en sciences de l'éducation et musicologie	
Membres du jury de soutenance :	
- Monsieur Frédéric Maizières, maître de conférence en sciences de l'éducation et musicologie et président du jury - Madame Odile Tripier-Mondancin	
Soutenu le 08/06/2020	

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
CADRE THÉORIQUE	5
L'ENSEIGNEMENT DE FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE ?	5
RESSOURCES AUTOUR DES FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE	7
DIRECTION DONNÉE À NOTRE RECHERCHE	8
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	9
CHOIX D'UN SONDAGE	9
CONTENU DU SONDAGE	9
DIFFUSION DU SONDAGE	9
DESCRIPTION DES RÉSULTATS	11
REMARQUES SUR LES RÉPONSES PARTIELLES AUX SONDAGES	11
REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES PROPORTIONS DES RÉPONSES	13
REMARQUES SUR LE LANGAGE EMPLOYÉ	15
DES ŒUVRES EN LIEN AVEC DES FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE	18
DE L'ENSEIGNEMENT DE FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE	22
ANALYSE DES RÉPERTOIRES D'ŒUVRES	27
OBSTACLES SUPPOSÉS ; OBSTACLES RÉELS	36
DISCUSSION	41
BIAS DANS LA RECHERCHE	41
MODIFICATIONS À APPORTER À LA RECHERCHE	42
CHOIX DU TITRE	44
CONCLUSION	45
TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX	46
FIGURES DES RÉPONSES AUX 15 QUESTIONS FERMÉES DU SONDAGE	46
FIGURES POUR L'ANALYSE DES RÉPERTOIRES D'ŒUVRES ET DE GENRES	47
TABLEAUX DANS LE MÉMOIRE	47
BIBLIOGRAPHIE	48
OUVRAGES ET ARTICLES	48
SOURCES INTERNET	49
ANNEXES	50
TABLE DES MATIÈRES	61

Introduction

Interrogeons la présence de faits religieux en éducation musicale au collège. Définissons premièrement ce que sont les « faits religieux », puis mettons en lumière les liens que les faits religieux entretiennent avec la musique. Nous décrivons ensuite quels problèmes cette présence des faits religieux dans la musique soulève en éducation musicale au collège.

Nous entendons par « faits religieux » les phénomènes d'une religion que nous pouvons admettre sans avoir à adhérer à cette religion. Un fait religieux peut être historique ou contemporain, et décrire les croyances ou les pratiques d'une religion. Il est un objet de connaissance soumis à l'étude et à la critique. Reconnaître ou nier un « fait » dépendra des preuves de sa réalité ou de son caractère faux. L'examen d'une religion par les faits accroît notre connaissance tout en nous laissant libres dans notre conscience. Nous privilégions la forme plurielle « faits religieux » d'après les remarques de chercheurs à l'Institut Européen en Science des Religions (IESR). D'après ces chercheurs, le pluriel « faits religieux » est à préférer pour éviter une lecture essentialiste du terme, qui laisserait à penser que l'on a atteint le cœur du phénomène religieux. De plus, le pluriel « faits religieux » nous appelle à considérer les formes de croyances dans leurs diversités.

Si nous désirons interroger la présence de faits religieux en éducation musicale, c'est qu'ils nous semblent présents dans la musique. Il nous semble pouvoir dire que des faits religieux environnent et inspirent une grande partie de la création musicale de la plupart des cultures à la plupart des époques dans la plupart des styles. En tant qu'exemple, lors de la préparation de l'épreuve de commentaire d'écoute du CAPES d'éducation musicale et chant choral, un ouvrage nous a été recommandé : *le petit précis de commentaire d'écoute* de Claude Abromont (2010). Ce livre nous permettait de nous exercer aux épreuves de commentaire d'écoute telles qu'elles sont imposées dans plusieurs concours musicaux, dont le CAPES d'éducation musicale et chant choral. Un index en fin d'ouvrage (p.191) y trace une feuille de route des connaissances musicologiques utiles à acquérir pour la bonne réussite de ce type d'épreuve. Nous pourrions donc penser que ce précis nous offre une synthèse des connaissances musicologiques estimées nécessaires à connaître pour un enseignant d'éducation musicale. Des 55 genres présentés, 10 sont spécifiquement liés à des faits religieux (nous relevons les termes « cantate », « chant grégorien », « choral », « *concerto da chiesa* », « messe », « motet », « *oratorio* », « *organum* », « *requiem* » et « *sonata da chiesa* »). Ainsi, le futur enseignant semble devoir savoir décrire (un peu moins d'une fois sur cinq) une œuvre spécifiquement issue de faits religieux. Nous soulignons que l'ouvrage d'Abromont n'aborde que la musique savante occidentale écrite du Moyen-âge à nos jours. C'est donc à l'exclusion des

répertoires abondants des musiques populaires et des musiques extraeuropéennes, répertoires qu'un enseignant d'éducation musicale doit savoir manier et enseigner. Cependant, l'inclusion de ces autres styles et de ces autres cultures ne nous semble pas réduire la place des faits religieux en musique. Une quantité d'expressions musicales hors occident et d'expressions musicales populaires sollicitent le fait religieux. Comme exemples, relevons le *qawwali* soufi, la cantillation coranique et le chant bouddhique ; « Hallelujah » de Leonard Cohen, « La prière » de Georges Brassens et « Jesus Is King » de Kanye West ; un large répertoire d'œuvres musicales soit extraeuropéennes, soit populaires trouve son ferment dans des faits religieux.

Ayant défini ce que nous entendons par « faits religieux », et ayant présenté un aperçu de sa présence dans la musique, vient le moment d'interroger sa présence en éducation musicale au collège. Cette interrogation touche à la laïcité de la démarche et à la pertinence de l'enseignement de ce répertoire musical religieux. Est-ce légitime que d'aborder des faits religieux en éducation musicale ? Est-ce manquer au devoir de neutralité de l'enseignant que d'aborder des œuvres musicales en lien à des faits religieux ?

Cadre théorique

L'enseignement de faits religieux en éducation musicale ?

Nous relevons les ouvrages traitant des faits religieux au collège qui nous permettraient d'esquisser la place de ces faits en éducation musicale. En interrogeant le moteur de recherche Google avec les mots « faits religieux » et « collège », les sept premières pages web (eduscol.education.fr, fr.wikipedia.org, www.reseau-canope.fr, www.education.gouv.fr, redisco.hypotheses.org [deux fois] et www.cairn.info) ont pour point commun de citer « L'enseignement du fait religieux dans l'École laïque » de Régis Debray. Écrit sur l'injonction du ministre de l'Éducation en 2002, c'est un rapport de 35 pages, « [présentant] l'état des lieux de l'enseignement du fait religieux en France et [tentant] de réexaminer la place à attribuer à cet enseignement »¹. Monsieur Debray indique dès le premier paragraphe du rapport que la place du fait religieux dans l'éducation nationale était déjà en question dans les années 1980-1990. Elle culmina à cette époque dans le rapport Joutard, en 1989. Les conséquences du rapport Joutard renforcèrent la place de l'enseignement de faits religieux en lettres et en histoire-géographie. En prolongement de cette démarche, le rapport Debray conseille un enseignement des faits religieux transversal aux matières scolaires déjà existantes. Sept fois dans son rapport « l'éducation musicale », « la musique », ou « les enseignements artistiques » sont pris en compte dans cette perspective.² La place de cet enseignement en éducation musicale est décrite à la page 7 (incluse dans l'appellation « enseignements artistiques »): « *Sont au premier rang de l'effort à entreprendre et sur le même rang : les professeurs de lettres et de langues [...] ; les professeurs de philosophie [...] ; les enseignements artistiques, parce que l'étude des formes, des symboles et des représentations les confrontent nécessairement aux cultures religieuses ; les professeurs d'histoire et de géographie [...].* » Monsieur Debray clôt son rapport avec douze propositions. Ce sont entre autres des modifications du programme, des séminaires, des modules dans la formation initiale des enseignants, la création de ressources pédagogiques et la création d'un groupe de recherche.

¹ citation tiré du paragraphe introduisant le rapport Debray sur <https://www.education.gouv.fr/>

² « Les enseignements artistiques pourraient ici, [...] jouer un rôle névralgique pour aborder ces problèmes par le biais d'œuvres majeures du patrimoine religieux, tout autant que par [...] l'éducation musicale [...]. » p. 27

« un groupe composé d'un Inspecteur pédagogique régional par 29 Académie, fondamentalement en [d'autres disciplines et en] enseignements artistiques » p.28

« [...] il y a d'un côté autour de quarante mille professeurs d'histoire-géo [autres disciplines et] sans compter les milliers en [...] enseignements artistiques [...] » p.29

« réunir un groupe d'experts appartenant à diverses disciplines (plusieurs disciplines et] musique) » p.33

« une approche de plain-pied du fait religieux à travers ses manifestations artistiques et culturelles » p.33

Nous présentons plusieurs impacts de ce rapport sur la recherche universitaire, la formation des enseignants et l'écriture des programmes scolaires.

L'Institut Européen en Science des Religions (IESR) fut créé en 2002. Attaché à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) qui a comme unité de recherche le « Groupe Sociétés, Religions, Laïcités » (GSRL), l'IESR a pour première mission de « participer à la mise en œuvre de l'enseignement des faits religieux à l'école ».

La Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE (DGESCO) a mené deux séminaires sur la mise en œuvre et le contenu d'un enseignement des faits religieux (« *L'Enseignement du fait religieux* » [2003] et « *Religions et modernité* » [2003]). Il y a aussi eu d'autres séminaires menés par la DGESCO dont le but était de réfléchir à l'enseignement des faits religieux dans leurs spécificités (ex : « *approche de l'Islam, l'histoire, les œuvres, l'actualité* » [2005]).

Le site m@gistère propose un cursus en sept heures de formation pour tous les enseignants sur l'enseignement du fait religieux au collège.

Les programmes de collège ont ajouté l'enseignement du fait religieux au socle commun de compétences, connaissances et culture (Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015) dans le domaine 5 intitulé « les représentations du monde et de l'activité humaine ». Ce domaine « initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : [...] les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent. » (Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015 p.7 dans le format PDF) Plus loin, « les éléments clés de l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions » sont un des 9 domaines où l'élève « pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances » « pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique » (Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015 p.7-8 dans le format PDF).

Tous ces éléments sont une réponse positive à l'idée d'enseigner des faits religieux à travers l'éducation musicale dans l'école publique. Régis Debray affirmait en 2011 « Aujourd'hui, dix ans après [le rapport], la question n'est plus de savoir s'il est légitime d'enseigner les faits religieux dans l'école publique. Ce point est acquis. La question est de savoir comment faire et comment mieux faire. » (extrait de son intervention au Séminaire National en partenariat avec l'Institut Européen en Sciences des Religions (IESR) « *Enseigner les faits religieux dans une école laïque* » du lundi 21 et mardi 22 mars 2011)

Intéressons-nous donc aux ressources pédagogiques qui peuvent indiquer « comment faire et comment mieux faire » en éducation musicale.

Ressources autour des faits religieux en éducation musicale

Les ressources d'accompagnement au programme d'éducation musicale utilisent à plusieurs moments des termes liés au fait religieux et à sa présence en éducation musicale. La fiche Eduscol (2016, p.4) intitulée « des répertoires diversifiés » restitue, concernant le cycle 4, un tableau-guide à la proportion d'œuvres des différents répertoires apprises en classe (cf. tab. 1). Un « air sacré » est une des catégories sur 10. Au rythme de cinq séquences par an, en calculant que l'on enseigne un à deux chants par séquence, nous pouvons penser qu'un « air sacré » à deux « airs sacrés » seraient appris pendant les trois ans du cycle 4. Nous faisons remarquer que le terme « air sacré » ne nous semble pas contenir toute la production musicale vocale où des faits religieux apparaissent ; il existe des œuvres musicales mobilisant les cultures religieuses qui ne vont pas dans la catégorie « air sacré ». Un autre tableau dans la même fiche donne des pistes pour diversifier les répertoires dans le champ de la perception. Distinguer une musique « sacrée » d'une musique « profane » est une des catégories sur 11. Ainsi, des œuvres musicales abordées pour leurs liens aux faits religieux sont prévues dans le champ de la perception et de la production, mais dans des proportions qui permettent d'explorer une large variété d'autres répertoires musicaux.

		5 ^e	4 ^e	3 ^e	Chaque année...
Domaine de la chanson	Chanson actuelle				Au moins deux projets relevant de deux de ces catégories
	Chanson du patrimoine récent				
	Chanson du patrimoine ancien				
	Chanson du patrimoine non-occidentale				
Répertoires « savants »	Air d'opéra ou d'opérette				Au moins un projet relevant de l'une de ces catégories
	Air de comédie musicale				
	Mélodie ou lied				
	Air sacré				
	Autres				
Création	Création de chanson				Au moins un projet relevant de l'une de ces catégories
	Autre création				

TAB. 1 : FICHE ÉDUSCOL « RÉPERTOIRES DIVERSIFIÉS » TABLEAUX DE LA PRODUCTION

Une place accordée à des « faits musicaux religieux »

L'IESR a produit des fiches pédagogiques à destination des enseignants sur divers thèmes qui concernent les faits religieux. Nous en relevons une sur la chute d'Icare qui fait utilisation de la pièce musicale « l'envol d'Icare » d'Igor Markevitch (compositeur et chef d'orchestre du XX^e siècle).

Deux articles dans deux revues de l'APEMU (l'Association des Professeurs d'Éducation Musicale) ont présenté des liens entre l'enseignement du fait religieux et l'éducation musicale (« *Enseigner le fait musical religieux de la sixième à la troisième ainsi qu'au lycée, en éducation musicale ?* » d'Odile Tripiet-Mondancin, 2004, et « *Fait religieux et enseignement musical* » de Frédéric de la Grandville, 2005). Un numéro entier de la revue APEMU (n° 230) fut consacré à la musique dite « sacrée » en 2016.

Nous n'avons pas trouvé de manuels pédagogiques traitant des faits religieux spécifiquement en éducation musicale. Par contre, nous avons trouvé un ouvrage pluridisciplinaire de René Nouailhat intitulé « *Enseigner le fait religieux : un défi pour la laïcité* ».

Un dernier lieu de ressources que nous présentons ici est la Philharmonie de Paris, qui propose un ensemble de fiches sur des œuvres musicales (150 fiches en ce moment) dont un peu plus d'une dizaine traite d'œuvres qui sont directement attachées à des faits religieux.

L'ensemble de ces ressources semble être une réponse positive à la présence de l'enseignement de faits religieux en éducation musicale à travers les œuvres musicales qui les côtoient.

Direction donnée à notre recherche

Nous avons deux questions en fin d'introduction avant de présenter ces écrits. Ces questions touchaient premièrement à la légitimité d'aborder des faits religieux en éducation musicale, secondement à un possible manque de neutralité que serait l'utilisation en cours d'œuvres musicales en lien avec des faits religieux. Les lectures autour du rapport Debray, les programmes et les autres lectures présentées nous semblent dire que les œuvres issues de faits religieux et l'enseignement des faits religieux sont des sujets faisant partie de la discipline.

Aborder des œuvres musicales religieuses en éducation musicale est décrit dans la littérature existante (rapport Debray, programmes [domaine 5] et fiche Eduscol). Enseigner des faits religieux est aussi prévu (puisque l'étude des formes, des symboles et des représentations nous y confronte « nécessairement » (rapport Debray, p.7). Néanmoins, nous soumettons l'idée qu'aborder en cours des œuvres en lien à des faits religieux présente encore aujourd'hui certaines difficultés pour l'enseignant.

Méthodologie de recherche

Choix d'un sondage

Nous proposons un sondage qui nous permettrait de récolter l'avis des enseignants en éducation musicale sur le sujet des faits religieux dans leur discipline. Ce sondage devrait permettre d'observer comment les faits religieux sont abordés au sein de leur matière. Le sondage est structuré en trois parties intitulées : « Face au programme », « Dans nos compétences », et « Dans l'exercice du métier ».

Contenu du sondage

Dans la première partie intitulée « Face au programme », nous invitons les enseignants à se prononcer sur leur compréhension de *l'incipit* au programme d'éducation musicale du cycle 4. Nous demandons s'ils jugent que les œuvres en lien avec des faits religieux et le fait d'enseigner des faits religieux sont des moyens de répondre à la mission qui leur est confiée d'après l'incipit. (c.-à-d. « [conduire] les élèves vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain » et « [veiller] parallèlement à inscrire les musiques étudiées dans une histoire et une géographie jalonnée de repères culturels ») Nous pourrions constater ainsi quels liens ils établissent entre leur mission d'enseignant et les répertoires musicaux liés à des faits religieux.

Dans la seconde partie intitulée « Dans nos compétences », nous interrogeons les enseignants sur la place qu'occupaient des œuvres incluant des faits religieux dans leur formation. Cela nous donnerait un aperçu des œuvres en lien au sujet qui sont les plus immédiatement connues et maîtrisées par les enseignants. Nous pensons ainsi entrevoir une partie du corpus d'œuvres et de faits religieux qu'ils seraient en mesure de transmettre.

Dans la dernière partie intitulée « Dans l'exercice du métier », nous interrogeons les enseignants sur leurs pratiques de classe. Nous cherchons à voir d'où viennent les conflits et comment ils sont résolus. Nous cherchons à voir quelles situations d'enseignement ils préfèrent et quelles œuvres ils abordent avec leurs élèves.

Diffusion du sondage

Le sondage fut diffusé dans notre promotion étudiante. Une partie des personnes que nous avons interrogées n'exerçait pas le métier au moment du sondage, mais était en deuxième année de

master MEEF éducation musicale et chant choral. Nous obtinrent moins d'une dizaine de réponses. Le sondage fut ensuite diffusé dans le réseau social en ligne d'un groupe d'enseignants en éducation musicale. Cela nous a permis d'atteindre un total de 36 réponses aux sondages. Nous regrettons de ne pas avoir demandé dans le sondage le statut (« étudiants MEEF éducation musicale » ou « professeurs d'éducation musicale ») des personnes interrogées. Si toutes les personnes sur le réseau social ayant répondu au sondage étaient des professeurs d'éducation musicale au collège (ainsi que le stipulait l'intitulé du groupe), alors le pourcentage minimal d'enseignants ayant répondu au sondage devrait être de 75 %.

Description des résultats

Remarques sur les réponses partielles aux sondages

Nous avons 21 questions au total. 15 étaient des questions fermées, six étaient des questions ouvertes. Certaines de nos questions ne reçurent pas les réponses de chacun. Pour les questions ouvertes, nous pouvons attribuer cela à la longueur des réponses requises ; certaines personnes ne semblent pas avoir eu le temps d'y répondre. Pour certaines questions fermées, cela peut être dû à la restriction de ces questions au vécu des enseignants et étudiants interrogés ; il fallait avoir vécu et fait certaines choses en classes. Trois dernières questions fermées semblent avoir eu des réponses partielles pour d'autres raisons.

Réponses requises trop longues

Pour les questions n° 6 et 7, le manque de réponses peut s'expliquer par le fait que la réponse requérait plus de temps.

Question n° 6 :

« Veuillez citer quatre œuvres musicales sollicitant des faits religieux (veuillez préciser quelle religion est sollicitée par ces œuvres musicales) »

7 personnes sur 36 n'ont pas répondu.

Question n° 7 :

« Veuillez citer quatre genres musicaux sollicitant des faits religieux (veuillez préciser quelle religion est sollicitée par ces genres musicaux) »

10 personnes sur 36 n'ont pas répondu.

Questions ne permettant pas la réponse de chacun

Pour les questions n° 15 à 19, le fait que certaines personnes n'aient pas répondu peut s'expliquer par les restrictions de ces questions. Il fallait avoir abordé dans son cours des œuvres musicales en lien avec des faits religieux. Pour les deux dernières (n° 18 et n° 19), il fallait avoir eu de plus des conflits en classes au sujet de la présence de faits religieux.

Question n° 15 :

« Si [vous avez déjà fait écouter/chanter des œuvres en lien avec des faits religieux], lesquelles ? (veuillez préciser quelle religion est sollicitée par ces œuvres) »

7 personnes sur 36 n'ont pas répondu.

Question n° 16 :

« 3. Si [vous avez déjà fait écouter/chanter des œuvres en lien avec des faits religieux], avez-vous enseigné les faits religieux concernés par ces œuvres musicales ? »

Quatre personnes sur 36 n'ont pas répondu.

Question n° 17 :

« Avez-vous rencontré des conflits touchant au contenu religieux de ces œuvres musicales ? »

Deux personnes sur 36 n'ont pas répondu.

Question n° 18 :

« Si [vous avez rencontré des conflits en abordant des faits religieux], quel était le problème ? »

22 personnes sur 36 n'ont pas répondu.

Question n° 19 :

« Comment le problème s'est-il résolu ? »

23 personnes sur 36 n'ont pas répondu.

Autres absences de réponses

Question n° 9 :

« La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peuvent-elles être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des parents d'élèves ? »

Une personne n'a pas répondu. Il se peut que cette question lui ait semblé être la même que la question n° 8. Elle n'était changée que d'un mot (« de la part des parents d'élèves » au lieu de « de la part des élèves »).

Question n° 20 :

« Est-ce que [sic] pour vous une démarche laïque que l'enseignement du fait religieux en éducation musicale ? »

4 personnes n'ont pas répondu. La question étant en fin de sondage, ce qui pourrait expliquer qu'elle ait été oubliée. Il se peut aussi que certains n'aient pas voulu y répondre.

Question n° 21 :

« *Souhaiteriez-vous alimenter mon travail de recherche en suggérant une remarque, une référence ou une idée ?* »

25 personnes n'ont pas répondu ; la question était facultative, cela peut expliquer le manque de réponses.

Remarques générales sur les proportions des réponses

Fort consensus, faible opposition

Sur les questions fermées (15 sur les 21 questions du sondage) la réponse majoritaire représente en moyenne 71,16 % des voix exprimées, la réponse neutre 15,67 % des voix exprimées et la réponse minoritaire 12,19 % des voix exprimées (la somme de ces trois valeurs est 99,02 % - nous pensons que cette imprécision est due au fait d'avoir calculé ces moyennes à partir des arrondis données sur chaque question).

À toutes les questions fermées, nous avons des majorités à 52 % et plus des voix. Il n'y a pas de question à majorité relative (c.-à-d. une question où une majorité de voix inférieures à 50 % l'emporte sur la position minoritaire et les voix neutres [exemple : « oui » 40 %, « non » 30 % et « peut-être » 30 %]).

Pour 7 questions sur les 15 (46,6 % des questions fermées), c'est une majorité au-delà des trois quarts des voix exprimées (75 % et plus).

Pour 10 questions sur les 15 (2/3 des questions fermées), c'est une majorité au-delà de 2/3 des voix exprimées.

Nous avons même deux questions où 9 personnes sur 10 partagent la même réponse (cf. « oui » aux questions n° 3 et 10 : « *D'après vous, les œuvres musicales issues du répertoire sacré ont-elles donc une place en éducation musicale ?* » et « *Feriez-vous écouter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ?* »).

60 % des questions ont des minorités d'opposition en dessous de 6 %. Nous entendons par « minorité d'opposition » ceux qui ont pris position sur la question (par opposition aux voix neutres) mais dont l'opinion n'est pas majoritaire. Nous avons vu à toutes nos questions une majorité

absolue. Les « 50 % » restant ont été partagé entre un groupe neutre (réponse « peut-être ») et une minorité d'opposition (que ce soit « oui » ou « non »). Les 60 % de questions où la minorité d'opposition est en dessous de 6 % ne sont que des questions d'opinions (« feriez-vous [...] », « d'après vous [...] », « est-ce pour vous [...] »). Les oppositions sont plus grandes quand on demande aux enseignants et étudiants interrogés de parler de leur pratique (« avez-vous [...] »). Nous tirons de cela qu'il y a un accord élevé en théorie chez les personnes interrogées au sujet des faits religieux en éducation musicale, mais que la pratique révèle de plus larges disparités. Cela est vrai sauf pour leur opinion sur l'enseignement des faits religieux, où l'on voit en théorie comme en pratique une opposition plus forte à sa présence en classe (cf. De l'enseignement de faits religieux en éducation musicale - Pertinence théorique générale).

Ces larges majorités, ces faibles oppositions nous font penser que les questions posées ont principalement fait consensus auprès des enseignants et des étudiants interrogés et ne les ont pas divisés en plusieurs camps d'opinions plus ou moins égaux. Cependant, nous notons qu'à toutes les questions les trois possibilités « oui », « non », et « peut-être » ont été utilisés par les personnes interrogées. Cela implique que les sujets cités continuent de se prêter à discussion vu qu'ils ne font pas l'objet d'un accord total.

Ton très affirmatif des réponses

À cela se rajoute que douze de ces questions fermées (15 en tout) ont « oui » pour réponse majoritaire. Nous imaginons que cela a pu donner la sensation à certaines des personnes qui répondaient au sondage que nous ne posions que des questions où la réponse était une évidence. De plus, sur les 3 autres questions (à réponse majoritaire « non »), deux étaient des questions contenant des négations. Les réponses majoritaires à ces questions furent donc : « [non, l'éducation musicale ne peut pas] accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans aborder le répertoire sacré. » et « [non, l'éducation musicale ne peut pas] accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans expliquer le sens des œuvres musicales sacrées abordées. ». Ce sont alors encore des « oui » pour la présence d'œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux en éducation musicale et pour l'enseignement de faits religieux. La dernière majorité négative est à la question n° 17. La réponse majoritaire fut « [non, je n'ai pas] rencontré des conflits touchant au contenu religieux [des] œuvres musicales [que j'ai abordées en cours.] ».

Le consensus majoritaire dans les résultats et la très large proportion de réponses positives accentue l'idée que les questions posées ne seraient pas de celles qui diviseraient fortement les étudiants MEEF et les enseignants d'éducation musicale sur le sujet des faits religieux en éducation

musicale. *A priori* de notre analyse des réponses, il nous semble déjà percevoir que la place des faits religieux en éducation musicale est dans l'ensemble admise par le corps enseignant.

Taux de neutralité

Les voix neutres atteignent 31 % des voix exprimées une fois (cf. « peut-être » à la question n° 8 : « La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peuvent-elles être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des élèves ? »). Il n'y a pas de questions où la réponse majoritaire est « peut-être ». Nous en tirons de cela que les professeurs d'éducation musicale et étudiants MEEF éducation musicale ont pour la plupart pris position sur les questions qui leur étaient posées.

Remarques sur le langage employé

Nous analysons les champs lexicaux de « l'enseignement des faits religieux » et de « l'œuvre musicale en lien avec des faits religieux » employés par les étudiants et les enseignants dans leurs réponses aux questions ouvertes de notre sondage. Ce sont des expressions centrales de notre mémoire, puisqu'elles touchent à ce que nous voulons observer dans cette discipline. Après lecture des réponses, tout en portant un regard critique sur la formulation de nos questions, nous pensons que la variété d'expressions employées comme synonyme à ces deux idées (c.-à-d. « l'enseignement des faits religieux » et « l'œuvre musicale en lien avec des faits religieux ») révèle différentes attitudes des personnes interrogées face à ces concepts. De plus, nous le remarquons, notre formulation des questions dans le sondage révèle notre propre imprécision autour de ces deux termes lors de la construction du formulaire.

Champ lexical de « l'œuvre musicale en lien avec des faits religieux »

Il s'agit des termes qui nous permettent de nommer le phénomène musical en soulignant ses rapports à des faits religieux. Sous cette expression, nous avons nous-mêmes employé dans nos questions les termes « répertoire sacré » (cf. Question n° 1, n° 3), « œuvre musicale sacrée » (cf. questions n° 2, n° 4), « l'œuvre musicale (ou le genre musical) sollicitant des faits religieux » (cf. questions n° 6, n° 7, n° 8, n° 9), « l'œuvre musicale faisant référence à des faits religieux » (cf. questions n° 10, n° 12), et « l'œuvre en lien avec des faits religieux » (cf. questions n° 14).

Dans les réponses des personnes interrogées, nous relevons les termes « la musique sacrée », et « les œuvres religieuses » à la question n° 6 ; les termes « chant non religieux » et « chant religieux », « musique sacrée » et « œuvre/chanson qui parle de religion » à la question n° 18 ; l'expression « l'art sacré et en particulier la musique » à la question n° 19 et les termes « œuvres

relatant un fait religieux », « répertoire religieux », « musique sacrée », et « musique religieuse » à la question n° 21.

Ces termes dessinent une courbe jugeant l'intensité à laquelle une œuvre musicale est liée à des faits religieux (cf. tab. 2). Nous notons des termes très forts comme « sacré » ou « religieux » et d'autres qui dénotent une relation musique/religion beaucoup plus faible comme « œuvre en lien avec des faits religieux ». Nous notons que les personnes interrogées ont surtout utilisé les termes forts, ceux où le lien aux faits religieux est direct. C'est qu'il nous semble plus facile de reconnaître le fait religieux quand il est explicite dans la musique. Cependant, ce n'est pas le seul lieu où le fait religieux apparaît. En témoigne le fait que les personnes interrogées ont cité la « musique de film », la « musique actuelle » les « chants traditionnels » et la « musique du monde » comme des genres où le fait religieux est présent. En témoigne aussi le fait qu'ils ont cité « Perceval, la quête du Graal » de Daniel Taylor, « Le Tissu » de Jeanne Cherhal et « Et si en plus y'a personne » d'Alain Souchon comme des œuvres qui sollicitent des faits religieux alors que l'on ne peut pas dire que ce sont des œuvres « religieuses ». Les chansons de Jeanne Cherhal et d'Alain Souchon posent plutôt un regard extérieur sur les religions, et la composition de Daniel Taylor, bien que liée à la religion chrétienne, n'a pas de rôle dans les églises chrétiennes. Elle reste une musique de divertissement non lié à la pratique religieuse.

Les œuvres citées semblent témoigner que les enseignants sont conscients que la présence de faits religieux dans une œuvre musicale peut être à diverses concentrations. Cependant, les expressions qu'ils ont employées pour le décrire semblent indiquer qu'ils ont surtout conscience de ces faits religieux dans les œuvres où ils sont centraux et non périphériques au sujet.

Degré d'intensité	Terme employé	Questions	Réponses
Le plus intense	« Sacrée »	4X	4X
	« Religieux »		5X
	« Qui parle de religion »		1X
	« Qui relate un fait religieux »		1X
	« Qui sollicite des faits religieux »	4X	
	« Qui fait référence à des faits religieux »	2X	
Le moins intense	« Qui est en lien avec des faits religieux »	1X	

TAB. 2 : CLASSEMENT DES TERMES EMPLOYÉS SELON LEUR DEGRÉ D'INTENSITÉ DÉCROISSANT/INDICATION DE PLACEMENT (DANS LES QUESTIONS OU DANS LES RÉPONSES DU SONDAGE)/NOMBRE D'OCCURRENCES

Champ lexical de «l'enseignement de faits religieux»

Il s'agit des termes que nous employons pour décrire la transmission de savoirs objectifs au sujet des religions. Nous avons employé dans nos questions l'expression « l'explication du sens d'une œuvre musicale sacrée » dans la question n° 2 et 4 ce qui nous semble une atténuation du concept. « Enseigner les faits religieux » est employé à la question n° 11, 13, 16 et 20.

Nous relevons dans les réponses des personnes interrogées les termes « signification d'une œuvre qui parle de religion » (question n° 18), « expliquer le contexte des œuvres étudiées », « connaître le fait religieux », « expliquer l'histoire » (question n° 19), « parler du fait religieux », « parler de l'histoire religieuse liée à l'œuvre » « l'enseignement de la culture » « l'enseignement de l'histoire » « l'appréhension du fait religieux » (question n° 21)

Nous remarquons ici aussi une gamme de sens qui sont pour la plupart une atténuation de l'expression « enseignement de faits religieux ». Plusieurs des expressions employées sont des ellipses : on parle de « l'histoire », « du contexte », de la « culture », de la « signification »... et le résultat est que l'on enseigne des faits religieux. Il nous semble, en voyant cela, que l'expression « enseignement de faits religieux » peut-être perçue comme trop forte pour certains, vu que des stratégies de langage sont mises en œuvre pour l'évoquer sans la nommer.

Deux des réponses données nous semblent mettre en évidence que l'expression « enseigner des faits religieux » peut encore surprendre les enseignants et étudiants interrogés. Nous les reproduisons ici :

« Pas de problème [en classe] car j'explique que nous étudions l'aspect culturel. Il y a une ambiguïté dans le terme « enseigner les faits religieux. » je ne les enseigne pas mais j'explique le contexte des œuvres etydiees [sic] »

réponse à la question n° 19 (personne interrogée n° 18)

« Une oeuvre relatant un fait religieux peut être étudiée en classe, dans un cadre laïque, si et seulement si le fait religieux n'est pas enseigné par l'enseignant. Ainsi, ce qui justifie d'abord du répertoire religieux est une ou plusieurs caractéristiques musicales propres, et non le fait religieux qui en découle. Je pense que c'est comme cela (expliqué aussi aux élèves) que l'on peut éviter les conflits autour de la religion. »

réponse à la question n° 21 (personne interrogée n° 20)

En corrélant ces réponses à nos recherches dans le cadre théorique, nous voyons que bien qu'utilisée par la littérature sur le sujet, l'expression « enseignement de faits religieux » pourrait encore surprendre.

Des œuvres en lien avec des faits religieux en éducation musicale

Nous avons deux questions d'opinion sur le fait d'aborder des œuvres musicales en lien avec des faits religieux en éducation musicale, puis deux questions d'opinion sur le fait d'aborder ces œuvres à l'écoute ou au chant. Dernièrement, nous avons demandé si dans la pratique les personnes interrogées avaient abordé ces œuvres en classe, dans le chant ou dans l'écoute. Nous nous intéressons donc d'abord à la place de ces œuvres en théorie (de façon générale en classe puis de façon spécifique dans l'écoute et le chant) pour nous intéresser ensuite à la mise en pratique des personnes interrogées.

Opinions sur la pertinence générale de ces œuvres en éducation musicale

Deux des questions nous permettaient de recevoir l'avis des enseignants et étudiants interrogés sur les œuvres musicales en lien avec des faits religieux. Elles se recoupent mais ne couvrent pas exactement la même gamme de sens.

La première question du sondage (cf. « D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans aborder le répertoire sacré ? ») au lieu de demander si « les œuvres musicales issues du répertoire sacré » ont une place en éducation musicale, demande si nous pouvons nous en passer tout en répondant aux exigences du programme (plus particulièrement de la portion du programme qui leur était présenté [c.-à-d. « L'éducation musicale conduit les élèves vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain. Elle veille parallèlement à inscrire les musiques étudiées dans une histoire et une géographie jalonnées de repères culturels. » BO 26 novembre 2015]).

Cette formulation peu évidente donne des résultats nuancés (cf. fig. 1). Un peu plus de deux personnes interrogées sur dix pensent « peut-être » pouvoir remplir les exigences de leur métier sans aborder d'œuvres musicales issues du répertoire sacré. 5,6 % en sont certains. Mais ce sont néanmoins sept enseignants sur dix qui affirment la nécessité de ces œuvres en classe, sans quoi il ne pourrait répondre à la mission qui leur ait confié par le programme de l'éducation musicale. Nous notons que l'incertitude est assez grande quand il s'agit de faire sans ce répertoire (22,2 %).

La question n° 3 « D'après vous, les œuvres musicales issues [sic] du répertoire sacré ont-elles donc une place en éducation musicale ? » (cf. fig. 2) est sa paire. Elle a récolté la plus large

1. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans aborder le répertoire sacré ?

36 responses

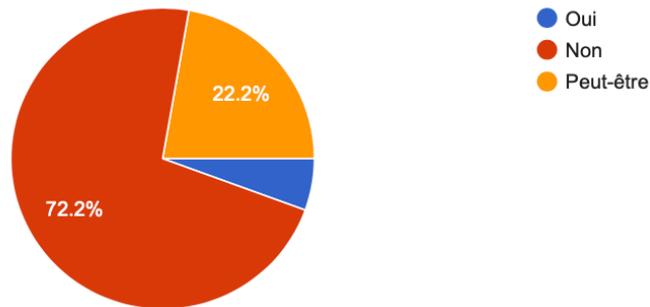


FIG. 1 RÉPONSE À LA QUESTION N° 1

Cette formulation donne des avis plutôt positif pour la place des œuvres qui sollicitent des faits religieux en éducation musicale.

adhésion avec 94,4 % de réponses positives. Nous pouvons en tirer qu'un peu plus de neuf personnes interrogées sur dix considèrent les œuvres musicales issues du répertoire sacré comme appropriées pour l'éducation musicale.

3. D'après vous, les œuvres musicales issus du répertoire sacré ont-elles donc une place en éducation musicale ?

36 responses

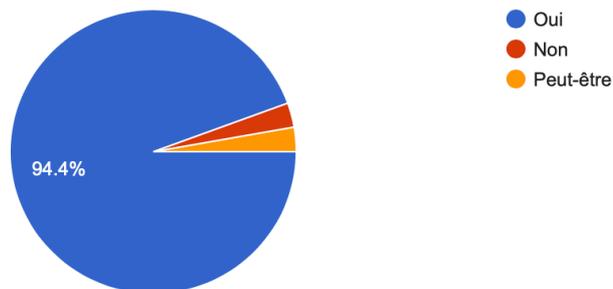


FIG. 2 RÉPONSE À LA QUESTION N° 3

Fort accord en théorie sur la place du répertoire sacré en éducation musicale

L'incertitude baisse beaucoup (2,8 %) quand il s'agit donc de donner une place, là où elle augmente quand il s'agit de déclarer ce répertoire comme non pertinent à la discipline (22 %). Il semble qu'une partie du groupe pense alors que ces œuvres ont leur place, mais, sans pour autant les exclure, ne pensent pas qu'elles sont indispensables à l'avancée du cours.

Opinions sur la pertinence de ces œuvres dans les domaines de la perception et de la production

Nous remarquons que les personnes interrogées sont plus prêtes à faire écouter qu'à faire chanter des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux (voir fig. 3 et 4).

10. Feriez-vous écouter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ?

36 responses

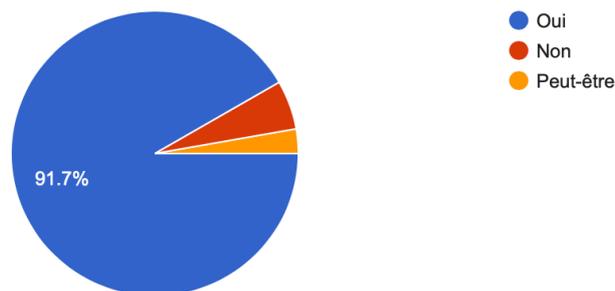


FIG. 3 RÉPONSE À LA QUESTION N° 10

Fort accord en théorie sur l'écoute en classe d'œuvres sollicitant des faits religieux

12. Feriez-vous chanter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ?

36 responses

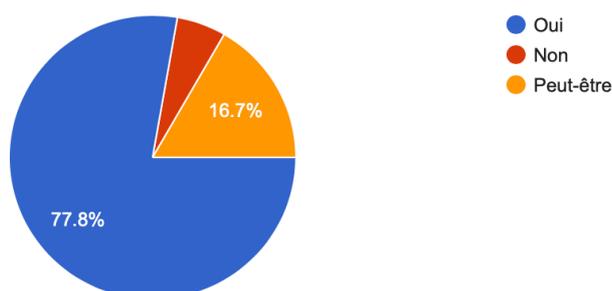


FIG. 4 RÉPONSE À LA QUESTION N° 12

Adhésion plus basse à l'idée de faire chanter en classe des œuvres sollicitant des faits religieux qu'à l'idée de faire écouter

Si neuf personnes sur dix sont prêtes à faire une écoute sur une œuvre musicale qui fait référence à des faits religieux, un peu moins de huit personnes sur dix feraient chanter à leurs élèves une œuvre qui sollicite des faits religieux.

Cela pourrait s'expliquer par la plus grande intimité avec l'œuvre que requiert le chant par rapport à l'écoute. Nous appuyons cette explication sur l'avis de Frédéric de la Grandville qui écrivait en 2005 :

« Il semble toutefois qu'une différence s'établisse entre audition et pratique : en audition, on peut écouter beaucoup d'exemples forts divers et tirer même parti de comparaisons esthétiques ; en pratique vocale, pratique instrumentale, les choix me semblent plus limités. En effet, ce temps de la pratique, s'il est plus riche, est aussi plus complexe. Déontologiquement, peut-on par le seul fait de l'école « obligatoire », imposer à un enfant musulman ou bouddhiste de chanter une mélodie grégorienne ? Car il y a une distance entre l'observation, l'étude externe à soi, et le fait de chanter, c'est-à-dire de passer à l'action, accepter et même prendre en soi-même. »

(dans l'article « Fait religieux et enseignement musical »)

Voilà ce qui pourrait peut-être expliquer en partie que les enseignants sont plus prêts à faire écouter qu'à faire chanter des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux **EST-CE DE LA DISCUSSION ? Chant et pratique culturelle chant et pratique instrumentale proportion.**

Utilisation déclarée de ces œuvres en éducation musicale

La question n° 14 (cf. fig. 5) nous indique que huit personnes interrogées sur dix disent avoir déjà abordé une œuvre qui sollicite des faits religieux en classe.

Nous voyons donc une majorité d'enseignants affirmant la légitimité du répertoire musical religieux en classe et qui l'utilisent en cours. Cette majorité de mises en pratique est en légère

14. Avez-vous déjà fait écouter/chanter des œuvres en lien avec le fait religieux ?

36 responses

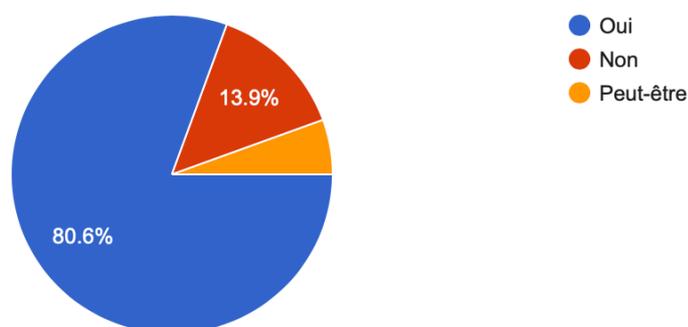


FIG. 5 RÉPONSE À LA QUESTION N° 14

La majorité des personnes interrogées ont utilisé des œuvres qui sollicitent des faits religieux en classe.

baisse avec les avis théoriques exprimés dans les questions n° 10 (au sujet de la place de ces œuvres) et n° 3 (au sujet de la perception), mais en légère augmentation avec les questions n° 1 (au sujet de l'absence de ces œuvres) et n° 12 (au sujet de la production). Vu que cette dernière question (n° 14) sur la mise en pratique ne différencie pas la production et la perception, nous notons que les personnes interrogées nous semblent avoir donné des avis cohérents entre eux, puisque sur ces 5 questions, les différents chiffres semblent s'expliquer les uns par les autres. Si ce type d'œuvre a une place, mais que certains peuvent imaginer s'en passer, si elles sont appropriées pour l'écoute, mais que certains ne pensent pas les utiliser pour le chant, ce dernier chiffre indiquant ce que les enseignants ont fait en pratique est, semble-t-il, comme une moyenne de ces résultats. Cela voudrait dire que les enseignants et personnes interrogées font ce qu'ils disent, en tout cas ceux de ce sondage pendant ce sondage.

De l'enseignement de faits religieux en éducation musicale

Nous avons deux questions d'opinion sur l'enseignement de faits religieux en éducation musicale, puis deux questions d'opinion sur le fait d'enseigner des faits religieux en lien à l'œuvre écoutée ou à l'œuvre chantée. Ensuite, nous avons demandé si dans la pratique les personnes interrogées avaient enseigné des faits religieux en classe, dans le chant ou dans l'écoute. Dernièrement (et c'était la dernière question du sondage), nous leur avons demandé s'ils considéraient l'enseignement de faits religieux en éducation musicale comme une démarche laïque. Nous nous intéresserons d'abord à la laïcité de cet enseignement, puis à la place de l'enseignement de faits religieux en théorie (de façon générale en classe puis de façon spécifique dans l'écoute et le chant) pour nous intéresser dernièrement à sa mise en pratique par les personnes interrogées.

De la laïcité de l'enseignement de faits religieux en éducation musicale

La laïcité de l'enseignement de faits religieux est avérée pour un peu plus des trois quarts des enseignants et étudiants interrogés, est plausible pour 18 %, et n'est pas avérée pour une petite minorité (4 % « non » cf. fig. 6). La laïcité ou la non-laïcité de cet enseignement semble un argument fort pour sa présence ou son absence en classe. Ces pourcentages nous semble montrer que bien que cet enseignement des faits religieux serait généralement admis comme ayant sa place en éducation musicale, il reste en question pour certains.

Opinions sur la pertinence générale de l'enseignement de faits religieux en éducation musicale

Nous interrogeons la pertinence de l'enseignement de faits religieux en éducation musicale. Nous faisons face à l'ambiguïté de langage autour de « l'enseignement de faits religieux » et de «

20. Est-ce que pour vous une démarche laïque que l'enseignement du fait religieux en éducation musicale ?

32 responses

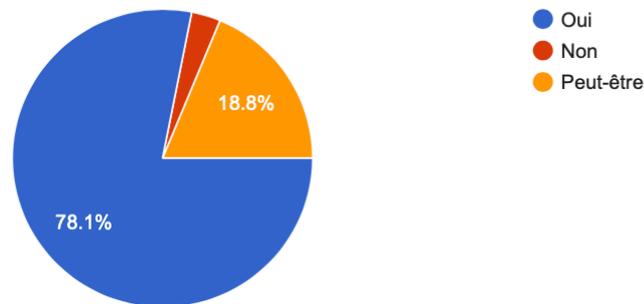


FIG. 6 RÉPONSE À LA QUESTION N° 20

Reconnaissons que la laïcité de l'enseignement de faits religieux reste - encore un peu - en question

l'œuvre musicale en lien avec des faits religieux » que nous analysons plus tôt. En effet, nous avons utilisé la tournure de phrase « l'expression du sens des œuvres musicales sacrées ». De façon moins fine, nous aurions pu dire :

« D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans [enseigner les faits religieux que les œuvres musicales sollicitent] ? »

Et :

« [L'enseignement de faits religieux à partir des œuvres musicales qui les sollicitent a-t-il] donc [d'après vous] une place en éducation musicale ? »

Nous présumons que cela aurait pu changer la façon dont certains ont répondu. Notre tournure de phrase a peut-être atténué les réponses.

Comme plus tôt, nous avons d'abord interrogé non la place, mais l'absence d'enseignement de fait religieux en éducation musicale. À cela, 75 % des personnes interrogées affirment qu'ils ne peuvent pas faire sans « l'explication du sens des œuvres musicales abordées » (cf. fig. 7). C'est une augmentation par rapport à ceux qui disaient ne pas pouvoir faire sans les œuvres issues du répertoire sacré (cf. 72,2 % à la question n° 1). C'est un avis positif, mais il est nuancé par un taux d'incertitude assez élevé (19 %).

Pour ce qui est de la question n° 4 (c.-à-d. « D'après vous, l'explication du sens de ces œuvres musicales sacrées a-t-elle donc une place en éducation musicale ? »), huit personnes sur dix estiment que le sens d'une œuvre musicale qui sollicite des faits religieux a sa place en cours (cf.

2. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans expliquer le sens des œuvres musicales sacrées abordés ?

36 responses

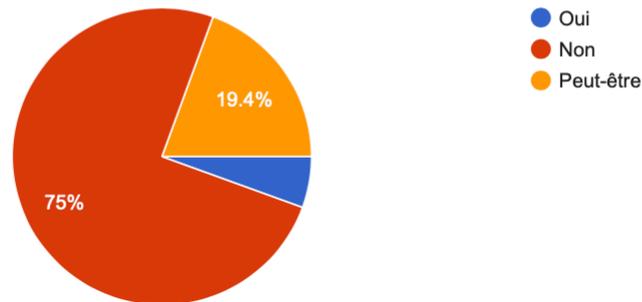


FIG. 7 RÉPONSE À LA QUESTION N° 2

Adhésion au 3/4 sous l'expression « explication [du] sens [d'une œuvre musicale sacré] » de l'enseignement de fait religieux en éducation musicale

4. D'après vous, l'explication du sens de ces œuvres musicales sacrées a-t-elle donc une place en éducation musicale ?

36 responses

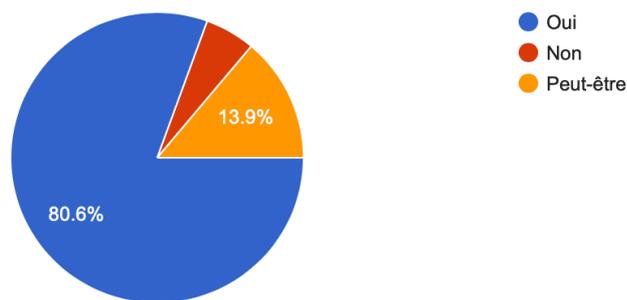


FIG. 8 RÉPONSE À LA QUESTION N° 4

Consensus général assez élevé, mais la question était peu directe.

fig. 8). C'est une réponse positive à l'enseignement de faits religieux en éducation musicale au collège, mais nous ne voulons pas oublier que la formulation de la question était ambiguë. C'est aussi en légère baisse par rapport au fait d'aborder des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux (cf. question n° 3) ce qui semble à première vue brouiller la cohérence des réponses. 75 % (cf. question n° 2) des personnes interrogées ne peuvent faire sans l'explication, mais seulement 72,2 % (cf. question n° 1) ne peuvent faire sans l'œuvre. Neuf personnes interrogées sur dix (cf. question n° 3) pensent que l'œuvre a sa place en cours, mais seulement huit personnes sur dix (cf. question n° 4) pensent que l'explication a sa place. Les réponses aux questions négatives privilégient l'explication sur l'œuvre, les réponses aux questions affirmatives privilégient l'œuvre sur l'explication. Il nous semble tirer de cela une subordination de l'enseignement du fait religieux aux

œuvres où il est présent. Ainsi, quand il s'agit de faire sans, on ne peut faire sans l'explication si l'œuvre est utilisée, mais quand il s'agit d'accorder une place, c'est premièrement de la place de l'œuvre que l'on s'inquiète. Cela peut se voir dans le fait que le « sens » est une partie de l'œuvre et sa place en cours ne dépend pas de lui mais de cette dernière. Nous notons qu'une œuvre musicale offre un ensemble complexe d'information dont la signification est une part entre autres.

Opinions sur la pertinence de l'enseignement de faits religieux dans le domaine de la perception et de la production

Ces deux questions employaient l'expression non atténuée. Le résultat est que le consensus reste, mais de peu. Ce ne sont qu'un peu plus de cinq personnes interrogées sur dix qui enseigneraient les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale écoutée (cf. fig. 9). Nous voyons en cela que « explication du sens d'une œuvre musicale sacré » et « enseignement de faits religieux » ne sont pas synonymes.

11. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale écoutée ?

36 responses

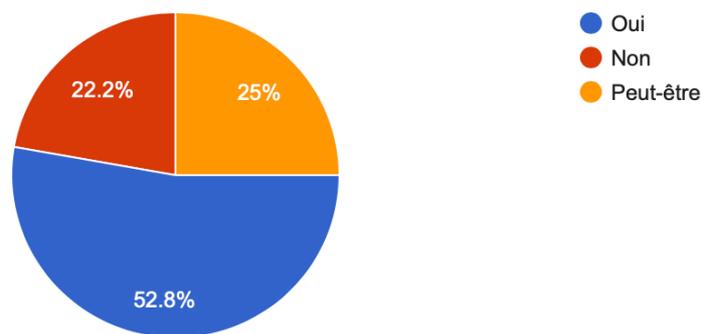


FIG. 9 RÉPONSE À LA QUESTION N° 11

Forte baisse de l'adhésion (peut-être du au changement de formulation de la question)

Sur une œuvre chantée, ce serait un peu moins de six personnes interrogées sur dix qui en enseigneraient des faits religieux (cf. fig. 10). Dans les deux cas, un peu plus de deux personnes sur dix ne l'enseigneraient pas (le reste étant indécis). Passer de 80,6 % (question n° 4) à 52,8 % (question n° 11) est une singulière chute. Elle semble s'expliquer par la différence de formulation pour « l'enseignement de faits religieux » que nous avons signalé précédemment (cf. remarques sur le langage employé - « l'enseignement de faits religieux »). Elle semble révélatrice que si l'enseignant est prêt à aborder des œuvres en lien au fait religieux et à expliquer leur sens, il considère l'enseignement de fait religieux comme une autre mission qui n'est pas forcément la

13. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale chantée ?

36 responses

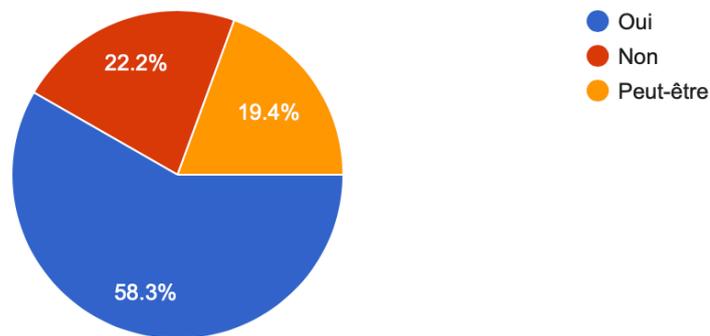


FIG. 10 RÉPONSE À LA QUESTION N° 13

Baisse un peu moindre, mais conséquente par rapport au 80 % de la question n° 4

sienne. Ayant dit cela, nous faisons remarquer que la majorité des enseignants semble favorable à l'idée qu'il enseignerait des faits religieux dans le cadre de l'éducation musicale.

Enseignement déclaré de faits religieux en éducation musicale

Pour ce qui est de l'enseignement de faits religieux, nous constatons que la pratique déclarée des enseignants est cohérente avec les opinions qu'ils ont exprimées. Sur la proportion d'enseignants à avoir déjà abordé en classe des œuvres qui sollicitent des faits religieux (question n° 14 c.-à-d. 80,6 % des personnes interrogées), 65,6 % ont enseigné les faits religieux concernés (cf. fig. 11). Cela représente 58,3 % des personnes interrogées, ce qui est égal au 58,3 % des personnes

16. Si oui, avez-vous enseigné les faits religieux concernés par ces œuvres musicales?

32 responses

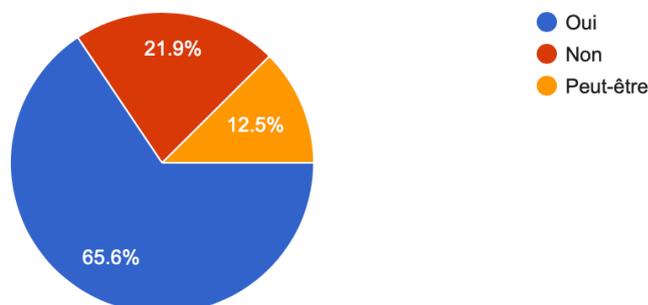


FIG. 11 RÉPONSE À LA QUESTION N° 16

La proportion semble plus haute que nous le relevons à l'écrit, mais il faut remarquer que seule une partie (32 sur 36) des personnes interrogées ont répondu à la question.

annonçait qu'ils enseigneraient les faits religieux en lien avec l'œuvre musicale chantée (cf. question n° 13) .Si huit enseignants sur dix déclarent aborder des œuvres en lien avec le fait religieux en classe, ce sont un peu moins de six enseignants sur dix qui déclarent enseigner des faits religieux dans leur classe. C'est une majorité des personnes interrogées, mais ce n'est pas tout le monde. Nous remarquons aussi que 12,5 % des personnes interrogées ne sont pas certains d'avoir enseigné des faits religieux. Peut-être est-ce lié. Peut-être y a-t-il une ambiguïté où certains enseignants « éclairent le contexte de l'œuvre » sans pour autant conscientiser cela comme un enseignement de faits religieux. Mis face à la question, ils ne nommeraient pas les « éclaircissements » qu'ils ont donné un « enseignement de faits religieux ».

Nous tirons de nos questions sur la pertinence des « œuvres en lien avec des faits religieux » et de « l'enseignement de faits religieux » en éducation musicale que les enseignants trouvent ces choses dans l'ensemble utiles à leur discipline, mais ne sont pas à l'aise avec un enseignement de faits religieux trop indépendant de la mission spécifiquement musicale de leur métier. La pertinence des « œuvres en lien avec des faits religieux » semble plus admise dans l'opinion et dans la pratique que la pertinence de « l'enseignement de faits religieux ». Peut-être pouvons-nous voir en cela que le rayonnement des œuvres musicales en lien avec des faits religieux dépasse ces seuls faits religieux. La présence d'une œuvre musicale en cours semble dépendre alors non des thèmes qu'elles abordent mais de sa pertinence ou excellence musicale. Les faits religieux semblent parsemer ce sentier. C'est ce que Régis Debray semble indiquer quand il dit que « *l'étude des formes, des symboles et des représentations [confronte] nécessairement [les enseignements artistiques] aux cultures religieuses* » (Rapport Debray, p. 7, 2002).

Analyse des répertoires d'œuvres

Ayant fait une première analyse des rapports que les enseignants entretiennent avec les « œuvres musicales en lien avec des faits religieux » et « l'enseignement de faits religieux », nous nous intéressons maintenant à leur formation aux faits religieux et à leur culture musicoreligieuse. Cela nous donnerait un aperçu du répertoire qu'ils sont en mesure d'aborder en classe.

Formation au fait religieux

Nous avons demandé si les personnes interrogées avaient eu connaissance de faits religieux à travers leurs études (cf. fig. 12). Un quart des enseignants et étudiants interrogés estiment n'avoir pas reçu d'apprentissage au sujet des faits religieux par leurs études. 61 % des personnes interrogées estiment l'avoir reçu.

5. La connaissance des faits religieux était-elle présente dans vos études ?

36 responses

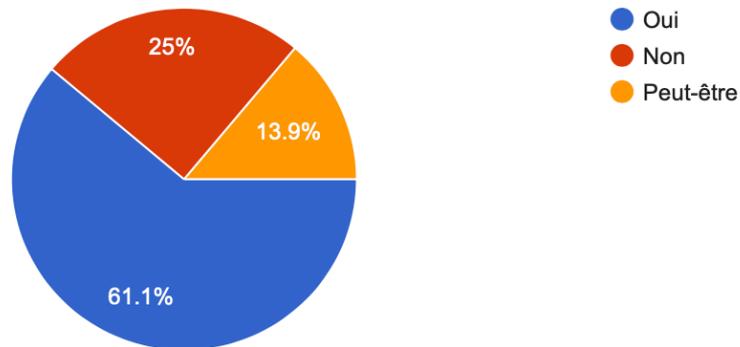


FIG. 12 RÉPONSE À LA QUESTION N° 5

Pourcentage des personnes interrogées qui estiment avoir été formées académiquement sur des faits religieux.

Si nous comparons ces données avec celles de la question n° 16 (cf. fig. 9 ci-contre), des neuf personnes disant n'avoir pas eu la connaissance de faits religieux à travers leurs études, cinq les ont quand même enseignés en classe, trois ne les ont pas enseignés et un n'a pas non plus abordé d'œuvres en lien avec des faits religieux en classe. Des sept personnes à ne pas avoir enseigné les faits religieux sollicités par l'œuvre étudiée en classe, trois n'avaient pas abordé les faits religieux lors de leurs études, trois l'avaient abordé et un n'était pas sûr de l'avoir abordé. Cela représente une variété de cas de figure. Soit l'absence de cet enseignement dans les études semble induire l'absence de cet enseignement en classe, soit l'enseignant semble instruire ces élèves à partir de connaissances qu'il a reçues par un autre moyen que ces études, soit il ne transmet pas les connaissances sur des faits religieux qu'il a reçus pendant ces études.

Nous remarquons que la majorité des personnes interrogées estiment avoir été formées sur le sujet. C'est une information assez positive pour la qualité de ce qu'il pourrait enseigner à leurs élèves.

Culture musicoreligieuse

Trois de nos questions invitaient les personnes interrogées à citer des œuvres et des genres musicaux en lien avec des faits religieux. Une question les invitait à citer quatre œuvres ; une autre les invitait à citer quatre genres ; la dernière les invitait à dire quelles œuvres et quels genres en lien avec des faits religieux ils ont abordés en classe. Ils étaient invités dans chacune des questions à préciser quelle était la religion sollicitée.

Nous recensons en tout sur ces trois questions 68 œuvres différentes, 33 genres différents, 37 compositeurs différents et 6 religions. Les religions représentées sont le bouddhisme, le christianisme, l'hindouisme, l'islam, le judaïsme, et les religions ethniques. Cette liste des religions couvre 88,6 % de la population mondiale et près de 100 % de la population religieuse mondiale (les 15,6 % restant du premier pourcentage sont la population mondiale ne déclarant pas d'appartenances religieuses). Ces pourcentages sont tirés du Pew Research Center (les pourcentages pris sont l'estimation pour 2020 [cf. tab. 3]).

Cette classification en six religions simplifie les différenciations utilisées dans les réponses du sondage (« anglican », « baptiste », « luthérien », « évangélique », « protestant », « orthodoxe », « catholique » sous la catégorie « christianisme » ; « soufisme » sous la catégorie « islam » ; « religion inuite », « religion mandingue » et « taoïsme » sous la catégorie « religions traditionnelles »). Il nous a semblé utile de regrouper ces différenciations réelles sous de grands ensembles, puisque la taille de l'échantillon ne se prêtait pas à de tels particularismes.

Il nous a semblé reconnaître une variété de cas de mal attribution ou d'approximation de la part des personnes interrogées.

Les « chants de gorge » inuits nous semblent être mieux décrits comme des « jeux de gorge » puisque servent souvent une compétition sur le souffle et le rythme entre deux femmes. Ils n'ont pas de liens directs avec des croyances religieuses. C'est donc un peu étrange de les utiliser pour parler de faits religieux. Le « taqsim », qui qualifie une improvisation instrumentale dans la musique arabe, ne nous semble pas être facilement décrit comme une musique religieuse. Ce type d'improvisation apparaît dans des cadres religieux, comme les cérémonies sema chiites, mais n'est pas restreint au cadre culturel. Les « derviches tourneurs » sont des chiites et non des sunnites, comme l'indiquait une des personnes interrogées. Attribuer « Go, tell it on the mountain » à la religion anglicane est étrange. C'est un chant afro-américain. Nous ne voyons pas d'information liant ce chant à l'Église anglicane.

Ces différentes approximations semblent montrer que le fait religieux est parfois mal vu ou même vu là où il n'est pas.

Œuvres citées et faits religieux

Si nous affilions les œuvres citées aux différentes religions, nous remarquons que les religions sont inégalement représentées (cf. fig. 13). Des 68 œuvres citées, 68 % sont chrétiennes.

S'il s'agissait d'aborder les faits religieux en classe telle qu'ils apparaissent dans le monde contemporain, le christianisme serait fortement surreprésenté et les autres religions sous-représentées, à l'exception du judaïsme qui ne représente que 0,2 % de la population mondiale. Aucune œuvre bouddhiste n'a été citée. S'il s'agissait d'aborder les œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux selon la présence des religions dans la population française, le christianisme et le judaïsme resteraient surreprésentés par rapport à la population croyante française et seraient rejoints par l'hindouisme et les religions traditionnelles (dans le fait d'être surreprésenté par rapport aux proportions d'appartenance à ces religions en France), l'islam resterait sous-représenté tout comme le bouddhisme.

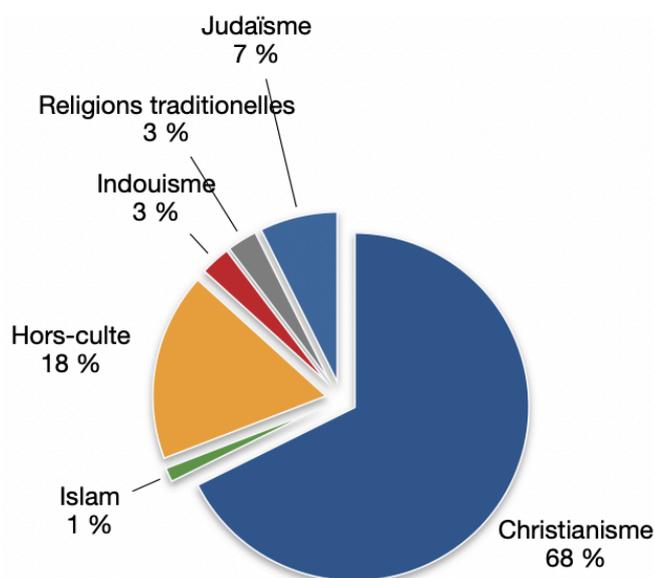


FIG. 13 CATÉGORISATION DES ŒUVRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE

Le nombre de fois qu'un œuvre est citée n'a pas été pris en compte.

	Christ.	Islam	Non-affiliation	Ind.	Bouddh.	Relig. tradi.	Jud.	Autre
Monde entier	31,1 %	24,9 %	15,6 %	15,2 %	6,6 %	5,6 %	0,2 %	0,8 %
France	58,1 %	8,3 %	31,9 %	< 0,1 %	0,5 %	0,4 %	0,5 %	0,2 %

TAB. 3 : PROPORTIONS DES RELIGIONS EN FRANCE ET DANS LE MONDE SELON LEURS POPULATIONS

(Pew Research Center, 2015)

Genres cités et faits religieux

Quand nous visualisons les genres musicaux cités (cf. fig. 14), nous remarquons que les religions autres que le christianisme sont un peu mieux représentées. L'analyse statistique qui

permet la plus grande égalité entre les religions en matière de pourcentage (c.-à-d. faisant apparaître tout les religions citées et modérant la place du christianisme) est la catégorisation des genres cités selon leurs religions sans prise en compte du nombre d'occurrences. Cela peut s'expliquer par le fait que désigner un genre peut être plus facile que de citer une œuvre. Des genres comme « musique musulmane médiévale », « chant diphonique tibétain » et « jeux de gorge inuits » ont été cités sans que soit citée une œuvre spécifique pour chacun de ces genres.

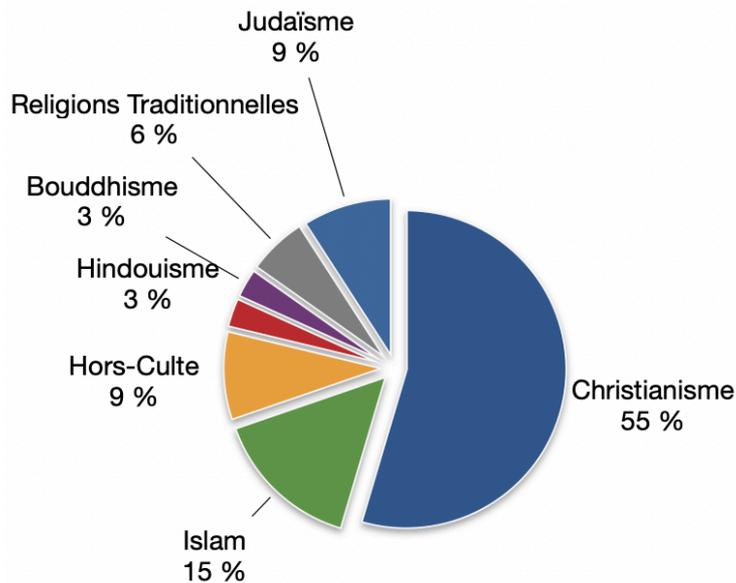


FIG. 14 CATÉGORISATION DES GENRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE

Le nombre de fois qu'un genre est cité n'as pas été pris en compte.

La forte présence du christianisme dans les réponses données se perçoit d'autant plus si nous prenons en compte le nombre de fois qu'une œuvre est citée. Sur 137 œuvres citées, 78 % sont chrétiennes. Sur 156 genres cités, 79 % sont chrétiens. Dans les œuvres « hors-culte » (c.-à-d. non lié à une pratique religieuse), 10 sur 12 font référence à des faits chrétiens, 1 à des faits musulmans, 1 à des faits musulmans, chrétiens et juifs.

La forte représentation du christianisme dans les réponses et la grande variété de dénominations du protestantisme nommées (voir paragraphe sur les classifications ci-contre) nous amène à nous dire que les musiques issus du christianisme semblent faire généralement l'objet d'un savoir spécifique et complexe (capacité à citer plusieurs œuvres et à spécifier leur arrière-plan au sein du christianisme) là où la connaissance de la musique des autres religions par les personnes interrogées semble être un savoir généraliste. Une seule œuvre musulmane a été citée (« Sourate de la caverne ») pour cinq genres musulmans cités. Deux œuvres et un genre hindou ont été cités.

Un seul genre bouddhique a été cité. Une œuvre de culture mandingue, une œuvre taoïste et un genre inuit ont été cités. Cinq œuvres juives et deux genres juifs ont été cités. Nous voyons en cela une distinction dans la précision et la quantité de connaissances mobilisées sur des œuvres en lien avec des faits religieux. Il semble que le christianisme fait l'objet d'un traitement différent par les personnes interrogées à celui qu'elles accordent aux autres religions.

Différenciations des œuvres dans le christianisme

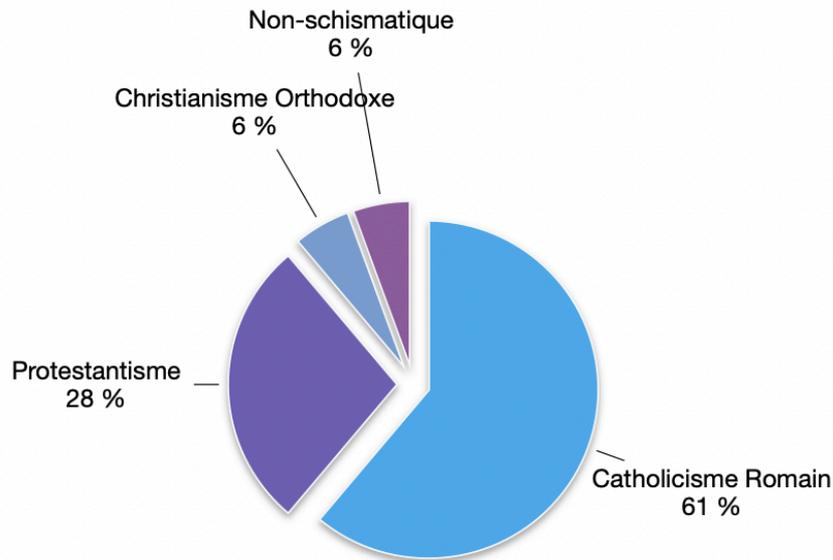


FIG. 15 CATÉGORISATION DES GENRE « CHRÉTIENS » SELON LES GRANDS COURANTS DU CHRISTIANISME

Le nombre de fois qu'un genre est cité n'a pas été pris en compte.

	Catholicisme romain	Protestantisme	Chrétiens orthodoxe	Autre
Monde entier	50,1 %	36,7 %	11,9 %	1,3 %
France	92,3 %	5,7 %	1,9 %	

TAB. 4 : PROPORTIONS DES GRANDS COURANTS DU CHRISTIANISME MONDIAL ET FRANÇAIS SELON LEURS POPULATIONS

Ce sont des proportions dans les 31,1 % de chrétiens de la population mondiale et dans les 52 % de chrétiens de la population française (chiffre mondial : Pew Research Center 2020. Chiffre français : rapport annuel observatoire de la laïcité 2018-2019)

Nous présentons les données différenciant les œuvres et les genres au sein du christianisme (cf. fig. 15). 59 % des 46 œuvres chrétiennes sont catholiques romaines, 39 % sont protestantes et 2 % sont chrétiennes orthodoxe. 61 % des 17 genres chrétiens cités sont catholiques romains, 28 % protestants, 6 % chrétiens orthodoxe et 6 % sont partagé entre les protestants et les catholiques romains (l'oratorio). Le christianisme protestant est plus ou moins équitablement représenté par

rapport au christianisme mondial mais est surreprésenté par rapport au christianisme français (voir tab. 4). Le catholicisme est surreprésenté par rapport au christianisme mondial et sous-représenté nationalement. Le christianisme orthodoxe est sous représenté à l'échelle mondiale mais surreprésenté à l'échelle nationale.

Nous remarquons pour ce qui est de la représentation du protestantisme qu'il est dû à la musique de Haendel et Bach et à la musique afro-américaine. Les 18 œuvres protestantes et les 5 genres protestants viennent de ces trois sources. La place du répertoire baroque et du gospel peut expliquer cette surreprésentation du protestantisme à l'échelle nationale. Pour ce qui est de la surreprésentation du catholicisme romain par rapport au christianisme mondial, cela peut s'expliquer par le fait qu'un peu plus de 90 % de la population chrétienne française est catholique. Nous soulignons aussi que le catholicisme français a des racines anciennes qui ont pu fortement influencer quelles musiques ont été jouées, enseignées et produites en France. La surreprésentation du christianisme orthodoxe par rapport au christianisme en France pourrait s'expliquer par la connaissance générale des personnes interrogées des branches du christianisme, ou par leur connaissance de la montée des nationalismes en musique, avec l'apparition de la musique nationale russe (ce sont les vêpres de Rachmaninov qui ont été citées).

Œuvres et genres apparaissant de multiples fois

Nous remarquons que certaines œuvres et certains genres ont beaucoup de doublons.

Dans les œuvres nommées, le *requiem* de Mozart est cité 15 fois, le *dies irae* grégorien 14 fois, « Oh, Happy Day » sept fois, « Go Down Moses » et le « Messie » de Haendel six fois (trois fois spécifiquement le chœur « Hallelujah ») et la « Messe pour le temps présent » et le *requiem* de Fauré quatre fois. Sont cités trois fois : La messe en si mineur de Bach, la passion selon Matthieu, le *stabat mater* de Pergolèse et le *requiem* de Verdi.

Dans les genres, le gospel est cité 28 fois, la messe 18 fois, le choral 14 fois, le chant grégorien et le *requiem* 12 fois. Ce phénomène apparaît aussi hors du christianisme : l'adhan (appel à la prière musulman) est cité six fois, le chant diphonique tibétain (bouddhisme) cinq fois, les jeux de gorge inuits, le ragga hindou et le barechu (appel à la prière hébraïque) deux fois. Cela implique que la place que prennent les religions dans les pourcentages n'est pas forcément tenue par une grande diversité d'œuvres ou de genres, mais par de fréquentes répétitions de certaines œuvres et certains genres qui font consensus (cf. fig. 16). De cela, nous pourrions dire que de grandes tendances existeraient dans le corps enseignant en ce qui concerne les genres et œuvres abordées.

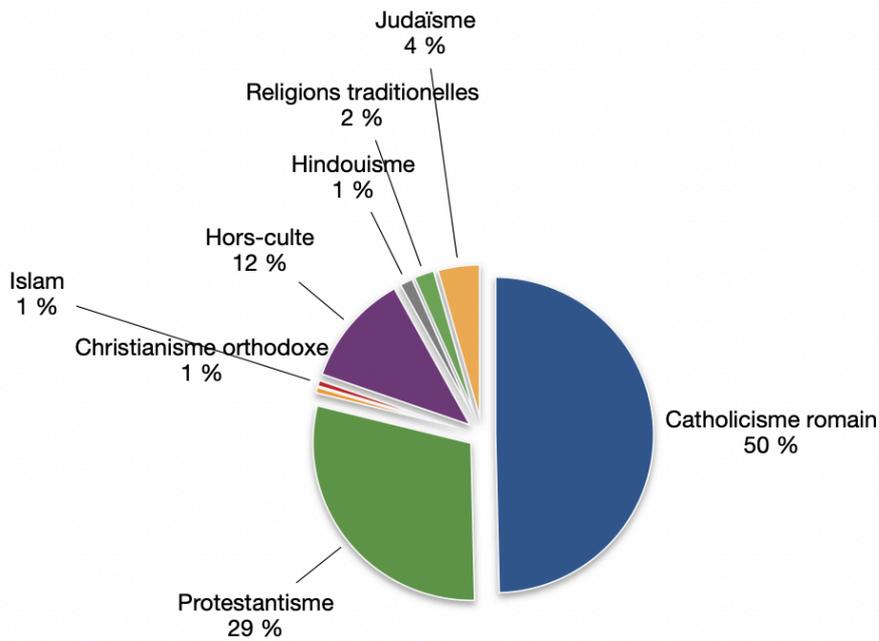


FIG. 16 CATÉGORISATION DES ŒUVRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE (PRISE EN COMPTE DES DOUBLONS)

Il se peut que nous soyons dans une situation où certaines œuvres et certains genres sont des repères assez constants de l'éducation musicale.

La catégorisation des genres avec prise en compte du nombre d'occurrences (cf. fig. 17) donne une majorité (relative) au répertoire protestant. C'est la seule fois où le christianisme protestant dépasse le catholicisme romain, qui jusqu'à maintenant était toujours la confession chrétienne la plus représentée en matière de genres et d'œuvres. Cela est dû, d'après les genres cités à la musique baroque (« cantate », « choral », « passion ») et à la musique afro-américaine (« gospel », « spiritual songs »). Nous remarquons alors à nouveau cette non-diversité pour ce qui est des genres abordés. Cela accentue l'idée que certains répertoires sont peut-être sous-exploités par rapport à d'autres et que certaines œuvres et certains genres sont l'objet d'un choix commun à plusieurs enseignants. Cela peut-être comparé à une étude sur un échantillon plus large de personnes interrogées menée par Odile Tripier-Mondancin en 2015. Cet article intitulé « Genres et compositeurs déclarés être écoutés en éducation musicale au collège, en France : enjeux didactiques et sociologiques » présente à la page 94 un tableau de la fréquence à laquelle différents genres musicaux sont diffusés en classe. Le chant grégorien représentait 42% de la diffusion d'écoutes sur la période médiévale, et l'hymnologie afro-américaine (« négrospiritual » et « gospel ») 28 % de la diffusion d'écoutes de musique populaire ou jazz du XXe siècle. Ce sont des calculs faits sur tous les genres abordés en classe, et non pas seulement ceux qui sont en lien avec des faits religieux. Ce chiffre semble être une piste pour expliquer la propension d'œuvres musicales

abordées en classe qui sont issues du christianisme et de la confession protestante du christianisme. Ils semblent aussi être une piste pour expliquer que le corps enseignant a de grandes tendances en ce qui est des genres (et peut-être aussi des œuvres) qu'ils abordent.

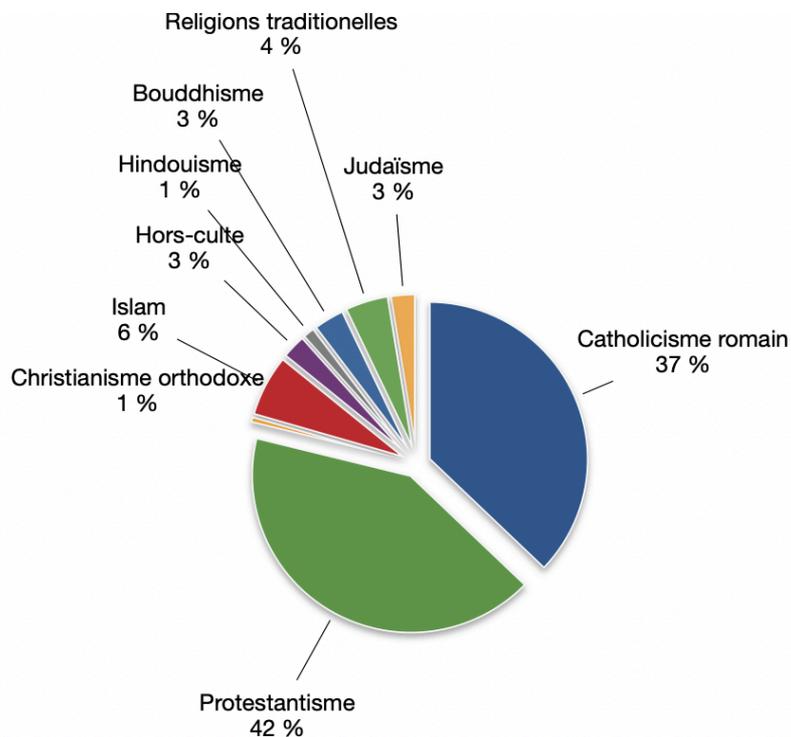


FIG. 17 CATÉGORISATION DES GENRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE (PRISE EN COMPTE DES DOUBLONS)/ SÉPARATION DES GRANDS COURANTS DU CHRISTIANISME

Transmission de la musique savante occidentale

Le corpus d'œuvre et de genres nommé couvre les différentes époques stylistiques de la musique savante européenne du Moyen-âge au XX^e siècle. Le second domaine le plus approfondi est celui de l'hymnologie afro-américaine. Le corpus d'œuvres et de genres nommé par les personnes interrogées ne permet pas de porter un regard aussi détaillé sur les musiques extraeuropéennes qui sollicitent des faits religieux. (à l'exception de l'hymnologie afro-américaine).

Cela nous semble pouvoir s'expliquer par la formation reçue des enseignants. Pour exemple, dans la maquette de la licence de musicologie (parcours A dit « classique ») de l'université Toulouse Jean-Jaurès (quatre sur dix des professeurs stagiaires en éducation musicale de Toulouse en 2018-2019 avaient suivi cette formation) la musique savante occidentale fait l'objet de plusieurs cours principaux ; le jazz, les musiques extraeuropéennes et les musiques actuelles ne font chacun l'objet que d'une série de cours lors d'une des trois années de la formation. Un même constat

semble pouvoir être étendu sur l'enseignement musical généralement reçu en conservatoire. Si ces lieux sont à l'origine d'une partie de la formation d'une partie des enseignants, nous pourrions imaginer que les domaines musicaux moins étudiés soient aussi ceux qui sont les moins maîtrisés.

Par expérience personnelle, le cadre du master MEEF éducation musicale et chant choral conscientisait les lacunes qui pouvaient exister chez l'étudiant sur certaines musiques. Des enseignements furent donnés sur la musique arabe et la musique juive. Un sujet pour la préparation de l'oral du CAPES visait spécifiquement la capacité du futur enseignant à aborder des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux, et cela avec systématiquement des exemples issus entre autres de pratique religieuse hors christianisme ou hors occident. Nous pourrions dire alors que les enseignants ont reçu un enseignement mettant en lumière la grande variété du phénomène musical (et une grande variété de contexte religieux), mais que cette diversité (diversité culturelle/diversité religieuse) s'est montrée plus réduite dans la mémoire musicale vive des personnes que nous avons interrogées.

Obstacles supposés ; obstacles réels

Ayant décrit le contenu en matière d'œuvres et de genres en lien avec des faits religieux que les enseignants semblent connaître, nous nous intéressons maintenant à la possibilité et la réalité de conflits quand ces œuvres sont abordées en classe.

Possibilité d'un conflit

Un peu plus de six personnes interrogées sur dix pensent qu'ils peuvent avoir des conflits avec les élèves s'ils abordent des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux (cf. fig. 18). Un

8. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des élèves ?

36 responses

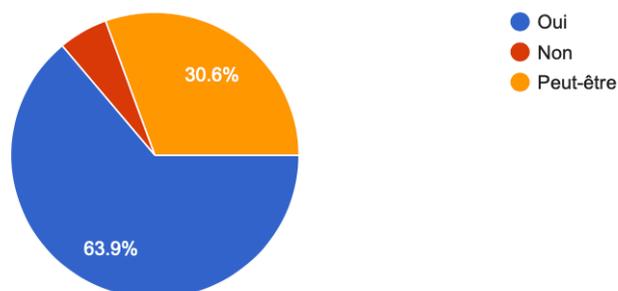


FIG. 19 RÉPONSE À LA QUESTION N° 8

Nous notons que la majorité des enseignants considère qu'un conflit est possible quand on aborde des œuvres qui sollicitent des faits religieux

peu moins de sept personnes interrogées sur 10 pensent qu'ils peuvent avoir des conflits avec les parents d'élèves s'ils abordent des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux (cf. fig. 19). Ce ne sont que 5,6 % et 2,9 % qui nient la possibilité de conflit avec les élèves ou leurs parents. Près de 30 % restent indécis. Nous observons donc que la majorité des enseignants semblent avoir en tête qu'aborder des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux en classes peut susciter des conflits.

9. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des parents d'élèves ?

35 responses

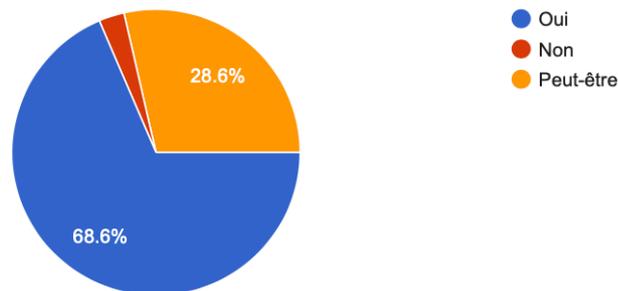


FIG. 20 RÉPONSE À LA QUESTION N° 9

Comme noté plus tôt, une personne n'a pas répondu à cette question

Réalité du conflit

Les conflits réels touchent un tiers des enseignants (cf. fig. 20). C'est beaucoup, mais ce n'est pas du tout autant que ce que les deux réponses précédentes laissaient présager.

17. Avez-vous rencontré des conflits touchant au contenu religieux de ces œuvres musicales ?

34 responses

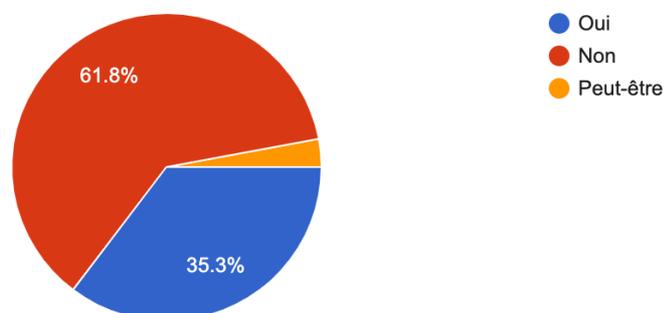


FIG. 18 RÉPONSE À LA QUESTION N° 17

La question pratique a laissé peu de personne incertaine par opposition aux questions théoriques.

Des 14 conflits rapportés, aucun n'est avec des parents d'élèves, ce qui va contre l'opinion qu'il y a plus de chance d'avoir un conflit avec les parents que les enfants. Passer de 68 % dans l'opinion à 0 % dans les faits est une très singulière chute. Elle peut être révélatrice d'une suspicion ou d'une inquiétude qui habite les personnes interrogées dans leur rapport avec les parents d'élèves. Cela pourrait indiquer une certaine inquiétude à l'idée d'aborder des œuvres qui sollicitent des faits religieux en classe.

Cependant, 14 conflits pour 36 enseignants, cela demeure une proportion élevée. Le fait d'aborder ces œuvres semble devoir requérir une certaine finesse pédagogique.

Synthèse des situations conflictuelles

Dans les conflits qui nous étaient rapportés, les élèves ont pu s'opposer à l'activité proposée, remettre en question l'enseignant, ou parler dans son dos. Les réflexions les amenant à cette opposition à l'enseignant ou à l'activité proposée concernent l'équité de représentations qui est accordée aux diverses religions, leur compréhension de la laïcité et leur conscience religieuse. Ils désirent éviter les favoritismes religieux, protéger la laïcité de l'école (bien qu'ils semblent souvent comprendre cela comme l'interdiction de la religion) et respecter leur propre croyance. Seuls le christianisme, l'islam et le judaïsme ont été évoqués dans ces situations de conflits. Un tableau récapitule les types de conflits rencontrés (cf. tab. 5).

Public	Type de conflit	Nb d'occ.	Résolutions du conflit
Élèves	Refusent de chanter.	3X	Intervention parents et vie scolaire/Intervention chef d'établissement/ Explications de l'enseignant mais refus
Élèves	Pensent que l'on ne doit pas parler de religion.	2X	Dialogue enseignant-élèves/ rappel sur la laïcité et sur l'histoire
Élèves	Reprochent le fait de parler de religion pour la religion.	1X	Explications de l'enseignant
Élèves	« Conflit de religions. »	1X	Explications de l'enseignant
Élèves	Incompréhension.	1X	Explication du sens du texte
Élèves	Reprochent l'inégalité de représentation entre religion.	1X	Incompétence de l'enseignant en terme d'Islam
Élèves	Critique, jugement, préjugés par méconnaissance du contexte historique	1X	Dialogue, discussions
Élèves	Reproche d'aborder une œuvre qui parle de religion.	1X	Les élèves restent curieux
Élèves	Racisme.	1X	La personne n'a pas répondu.
Élèves	Reproche d'atteinte à la laïcité.	1X	Explication de la démarche d'enseignement
Élèves	Reproche le fait d'entrer dans un église et d'alluder à la bible.	1X	Argument acoustique et calendaire (Noël)

TAB. 5 SYNTHÈSE DES CONFLITS CITÉS/NOMBRE D'OCCURRENCES/RÉSOLUTIONS DU CONFLIT

Il nous semble donc percevoir que les élèves ont conscience de la laïcité du cadre scolaire. Par contre, leur idée de son application peut être restrictive. Il semble aussi qu'ils ont conscience des relations entre les trois religions dites « abrahamiques ». Cela semble résulter en des prises de position religieuses des élèves, ou du moins en un désir des élèves de parler des trois religions si l'enseignant en aborde une. Ces conflits se sont réglés dans la majorité des cas par la discussion avec l'enseignant. Le contenu de ce qui est dit aux élèves afin de les apaiser souligne souvent la factualité de la présence de la religion dans la musique pour ensuite rappeler que cet enseignement est fait hors de toute motivation à convaincre quelqu'un d'adhérer à une religion. Nous soulignons que les parents d'élèves et l'établissement sont cités comme un soutien à l'enseignant. Nous nous trouvons loin des opinions exprimées sur des conflits avec des parents d'élèves.

Nous remarquons quelques cas de figure qui nous semblent étonnants. Il est dit qu'une classe a chanté dans une église pour Noël des chants alludant à la bible. Cela ne semble pas inenvisageable, et nous ne savons pas le contexte peut-être particulier de cet établissement. De plus, l'expérience personnelle du chercheur lui rappelle que l'option musique de son collège public utilisait l'église catholique de la ville pour sa représentation de fin d'année. Hors de cette anecdote, il est possible que le rapport général des Français aux lieux de cultes catholiques est un rapport fortement séculier (cf. utilisation des bâtiments religieux que sont les églises pour des concerts). Cependant, dans cette situation, ce sont les élèves qui ont reproché à l'enseignant le lieu et le contenu religieux du chant. Chanter un chant religieux chrétien dans un édifice religieux chrétien à l'occasion d'une fête religieuse chrétienne nous place peut-être aux limites de ce que la laïcité permet, puisque la barrière entre l'observation, l'enseignement et l'expérience religieuse semble très fine.

Un autre enseignant dit s'être excusé du fait « d'évoquer plus la religion catholique que musulmane » « Par le rappel de [son] rôle et [de son] incompetence à parler de musique musulmane en raison de [sa] formation ». Nous pouvons dire que cette « incompetence » semble être corroborée par les œuvres et genres que les personnes interrogées ont cités précédemment, mais l'idée que cela devienne une excuse pour l'enseignant nous semble problématique. La connaissance des musiques issues du monde arabe et la connaissance des faits religieux entourant l'islam font partie du champ d'étude que l'éducation nationale, au vu du programme et des domaines de compétences, s'est engagée à enseigner. Cela est fait en histoire-géographie. Cela demande à être fait par l'éducation musicale selon ce que nous avons vu dans le cadre théorique (cf. Rapport Debray).

Ces deux cas de figure interrogent les limites de l'enseignement de faits religieux. Le premier cas de figure (chanter un chant alludant à la bible dans une église pour Noël) nous fait nous demander jusqu'où nous pouvons aller sans manquer de respect à la conscience des élèves. Le deuxième cas de figure (s'excuser d'évoquer plus la religion catholique que musulmane) nous interroge sur le respect effectif du principe de laïcité. Vu que la laïcité est vécue quand on ne privilégie pas une option spirituelle sur une autre, comment l'enseignant l'a fait-il vivre dans son enseignement s'il privilégie *de facto* le répertoire d'une religion sur une autre ?

Bon pour
accord
Pascal
Glack

Discussion

Biais dans la recherche

Choix du sujet

Le sujet était très proche des interrogations personnelles du chercheur. Nous avons en mémoire plusieurs moments dans notre propre scolarité où des faits religieux surgissaient et était interagi avec. Plusieurs souvenirs allant de la maternelle à la classe préparatoire littéraire nous permettent de tracer une observation (non-systématique, fortement relationnelle et très personnelle) des rapports que mes pairs, mes enseignants, l'éducation nationale et nous-mêmes ont pu entretenir avec les faits religieux. Ce sont un ensemble d'échantillons qui ont construit en nous le désir de mieux observer et plus interroger ces rapports, au seuil de notre entrée dans le métier de professeurs d'éducation musicale et chant choral.

Rhétorique du sondage

En arrivant à la fin de notre travail, nous trouvons quelques défauts à notre sondage. Nos questions négatives d'introduction avec citation du mémoire à l'appui nous semblent motivées par un désir de convaincre les personnes interrogées de la pertinence des faits religieux en éducation musicale. C'est un zèle qui a pu porter préjudice à notre objectivité. Nous avons le sentiment que la question de l'enseignement de faits religieux posait problème. Nous avons cherché par moment à le faire accepter (l'enseignement de faits religieux) en évitant une confrontation frontale des personnes interrogées avec le terme. Cela explique des expressions atténuées comme « l'explication du sens des œuvres qui sollicitent des faits religieux ». Cela nous semble transparaître dans le déroulé de notre sondage, qui s'ouvre avec l'expression nuancée « l'explication du sens des œuvres sacrées » (cf. question n° 1), mais se clôt avec l'expression directe « enseignement de fait religieux » (cf. question n° 21). Cette construction peut-être vue comme cherchant à éveiller chez la personne interrogée la conscience que les œuvres issues de faits religieux et l'enseignement de faits religieux sont nécessaires à l'éducation musicale. Ce désir d'influer sur la pensée de mes pairs est à mettre en lumière. Si l'étude était à faire à nouveau, nous avons quelques idées qui devraient améliorer l'absence de prise de parti et l'observation objective des pratiques enseignantes.

Nous aurions pu corriger ces travers d'un discours qui cherche à convaincre nos pairs en proposant dans notre sondage, au lieu de ces questions, un ensemble d'affirmations pour lesquelles les personnes interrogées se placent sur un spectre selon qu'elles sont d'accord ou pas d'accord. Ces affirmations refléteraient un large éventail d'opinions possibles sur le sujet des faits religieux en

éducation musicale. Nous pourrions peut-être ainsi cristalliser différents types de réactions sur ce sujet et éviter de donner l'impression que nous valorisons une opinion plus qu'une autre.

Nous aurions pu aussi avoir plusieurs questions nous permettant de connaître un peu qui a répondu à notre sondage, dans quel type d'établissement ils enseignent et où ils en sont dans leur carrière. Il aurait pu être intéressant de voir si des variations existent selon l'âge des enseignants et le type d'établissement où ils enseignent.

Nous aurions pu demander si aborder des œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux était une difficulté supplémentaire à d'autres difficultés déjà présentes en classes et si des genres musicaux non liés à des faits religieux posaient aussi problème quand ils étaient abordés en classe.

Modifications à apporter à la recherche

Définition des termes

Plusieurs termes devraient faire l'objet d'une définition plus approfondie. Nous relevons d'abord les termes « laïcité » et « enseignement de faits religieux ». Ils ont été définis, mais cela n'a pas empêché que l'expression : « l'enseignement de faits religieux » soit inégalement manié par le chercheur. Nous remarquons aussi que ces deux termes donnent des résultats confus dans les réponses des personnes interrogées. Le fait qu'une opinion courante rend la laïcité égale à l'absence de religion dans les environnements publics n'aide pas à éclaircir le sujet. Une grande partie des incompréhensions et inquiétudes qui peuvent apparaître dans ce sujet semble liée à de l'incertitude sur ce que ces deux termes définissent, permettent et défendent.

Les deux autres termes qui nous ont posé problème sont « sacré » et « religieux ». Il faut les distinguer l'un de l'autre. Il faut comprendre ce qu'ils signifient quand ils caractérisent une œuvre musicale. Nous avons déjà souligné notre propre confusion d'avoir employé le mot « sacré » au lieu d'œuvre « en lien avec des faits religieux » et la distinction que nous aimerions établir entre ces termes. Le terme « sacré » est très fort et semble restreindre notre rapport aux faits religieux aux seuls moments explicites de religiosité d'une œuvre. Or, le religieux peut être bien plus diffus. Plus l'on s'intéresse à la religiosité d'une œuvre musicale, plus les particularismes apparaissent et la synthèse devient difficile. Le statut religieux d'une œuvre est spécifique. C'est souvent d'abord le texte que l'on qualifie de sacré. La question de son utilisation nous amène sur un spectre de ce qui est perçu comme sacré. Le statut d'une musique de divertissement n'est pas celui d'une musique fonctionnelle. Le *Messie* de Haendel a pu choquer pour avoir mis en musique le texte biblique pour une production de scène. Le *requiem* de Verdi a pu sembler comme un opéra et moins comme une

messe. Le terme « sacré » renvoie à un statut élevé de religiosité de l'objet qu'il qualifie. Les implications sont la révérence et le respect de certaines règles pour éviter la « profanation ». Appeler communément « musique sacrée » un certain répertoire nous fait nous interroger sur la définition qui est donnée à ce terme.

Le dernier terme qui nous a posé des problèmes est celui que l'on utilise pour décrire le large éventail d'interpénétration des faits religieux dans la musique. Nous voulions utiliser un terme qui puisse englober toutes les occurrences de faits religieux dans des œuvres musicales. « Faits musicaux religieux » était employé par Odile Tripier-Mondancin dans l'article de l'APEMU. Il nous semble approprié, puisqu'il décrit l'ensemble de ce qui est et musical et religieux. Cependant, nous tirons de notre recherche que les faits religieux ne sont pas présents dans les œuvres musicales à égales mesures. Nous désirions que les enseignants et étudiants interrogés nous décrivent les faits religieux où qu'ils apparaissent dans la culture musicale. Nous pensions pouvoir plus facilement amener cela à leur esprit en parlant des « œuvres musicales qui sollicitent des faits religieux ». Nous pensions que le verbe « solliciter » impliquerait une assez grande distance entre les faits religieux et les œuvres musicales pour que la plus grande variété de cas de figure nous soit rapportée. Nous ne sommes pas certains que ce langage est été clair. Dernièrement, nous avons réduit la place de l'expression « œuvre musicale qui sollicite des faits religieux » pour privilégier « œuvres musicales en lien avec des faits religieux ».

Nous pensons donc qu'une plus large étude de la littérature maniant la laïcité, l'enseignement de faits religieux et le vocabulaire utilisé pour décrire les œuvres musicales qui sont en lien avec des faits religieux (« sacré », « religieux » et le terme qui décrirait toutes les occurrences) aurait un effet bénéfique sur la recherche sur ce sujet.

Erreurs dans le mémoire

Nous relevons quelques erreurs dans le mémoire. La formulation de la question n° 21 du sondage contenait une coquille (est-ce ~~que~~ pour vous une démarche laïque que l'enseignement du fait religieux en éducation musicale ?) qui était présente quand le sondage fut diffusé.

La normalisation, la comptabilisation et la catégorisation religieuse des genres et œuvres musicales citées ont dû être reprises plusieurs fois. Il s'est révélé parfois difficile de classer les genres. Par exemple, la distinction entre « protestantisme » et « catholicisme » ne prend son sens qu'à partir des œuvres du XVI^e siècle. Que faire donc du chant grégorien ? Les œuvres médiévales ont-elles le même contenu doctrinal que le catholicisme de la contre-réforme ?

Choix du titre

Notre titre est « faits religieux en éducation musicale ». Cela touche à la présence de faits religieux dans le contenu premier de l'éducation musicale que sont les œuvres musicales. Cela ne touche que très peu à la religiosité du public scolaire. Cela s'intéresse peut-être plus particulièrement aux rapports que les enseignants en éducation musicale entretiennent avec les faits religieux. Ces rapports aux faits religieux semblent multiples. Introduits succinctement au travail de Bernard Charlot, nous pensons que son concept de « rapport au savoir » peut éclairer la façon dont les enseignants manient les faits religieux quand ils apparaissent dans leur mission éducative. Il nous semble que cela pourrait expliquer certaines tensions et inquiétudes, certaines positions contre « l'enseignement de faits religieux » ou certaines lacunes sur le sujet. Le titre que nous avons est donc peu précis, mais une recherche ultérieure pourrait amener à cerner le sujet de plus près.

Conclusion

Nous tirons de notre recherche que les faits religieux en éducation musicale restent un sujet complexe, qui suscite parfois des réactions conflictuelles et souvent une anxiété latente à l'idée de faire un faux pas. La question du répertoire abordé et de la représentation des différentes religions nous semble réelle. La nécessité qu'une œuvre est d'abord pertinente musicalement avant d'avoir un potentiel pour l'enseignement de faits religieux semble aussi notable. Le sujet nous semble encore tendu. La première chose qu'un de mes professeurs m'ait dite quand j'ai déclaré vouloir faire mon initiation à la recherche sur ce sujet, c'est que j'allais devoir « marcher sur des œufs ». Il nous apparaît maintenant qu'il y a deux possibilités pour cette sensation de « marcher sur des œufs ». Soit le sujet est objectivement l'objet de tensions et de difficulté, soit ce sont dans les yeux du chercheur que sont les coquilles. Nous ne saurions trancher pour l'instant, mais nous espérons que le fait d'avoir mené ce travail nous aura permis d'avancer.

Au cours de notre réflexion, il nous a souvent semblé que ce sujet n'avait pas à être aussi complexe et anxiogène. Nous nous rappelons une discussion avec une enseignante retraitée où nous lui présentions notre sujet. En réponse, elle nous a raconté une anecdote. Elle se rappelait avoir abordé « Jesu, meine Freude » de Johann-Sebastian Bach en classe. Une fin de cours, un élève qui lui semblait être d'un milieu plutôt de culture musulmane lui demanda « Où est-ce que je peux acheter cette musique ? ». Puis elle nous décrivit comment la clé d'un enseignement réussi était dans la finesse que l'enseignant déploie pour aborder son sujet. Sa joie était de voir que l'élève ne s'était pas posé la question s'il devait rejeter l'œuvre ou pas à cause de sa religiosité, mais avait été touché par la musique.

Nous espérons que notre travail nous pousse et vous pousse vers un enseignement plus serein, plus complet et plus efficace. Nous nous souhaitons et vous souhaitons beaucoup d'inventivité pour enseigner au mieux cette discipline.

Table des figures et tableaux

Figures des réponses aux 15 questions fermées du sondage

QUESTION N° 1 D'APRÈS VOUS, L'ÉDUCATION MUSICALE PEUT-ELLE ACCOMPLIR CE QUE SIGNIFIE CET EXTRAIT DU PROGRAMME SANS ABORDER LE RÉPERTOIRE SACRÉ ?	19
QUESTION N° 2 D'APRÈS VOUS, L'ÉDUCATION MUSICALE PEUT-ELLE ACCOMPLIR CE QUE SIGNIFIE CET EXTRAIT DU PROGRAMME SANS EXPLIQUER LE SENS DES ŒUVRES MUSICALES SACRÉES ABORDÉES ?	24
QUESTION N° 3 D'APRÈS VOUS, LES ŒUVRES MUSICALES ISSUES DU RÉPERTOIRE SACRÉ ONT-ELLES DONC UNE PLACE EN ÉDUCATION MUSICALE ?	19
QUESTION N° 4 D'APRÈS VOUS, L'EXPLICATION DU SENS DE CES ŒUVRES MUSICALES SACRÉES A-T-ELLE DONC UNE PLACE EN ÉDUCATION MUSICALE ?	24
QUESTION N° 5 LA CONNAISSANCE DES FAITS RELIGIEUX ÉTAIT-ELLE PRÉSENTE DANS VOS ÉTUDES ?	27
QUESTION N° 8 LA PRÉSENTATION ET L'UTILISATION EN COURS D'ŒUVRES MUSICALES SOLLICITANT DES FAITS RELIGIEUX PEUT-ELLE ÊTRE SELON VOUS L'OBJET D'INCOMPRÉHENSION OU DE CONFLIT DE LA PART DES ÉLÈVES ?	34
QUESTION N° 9 LA PRÉSENTATION ET L'UTILISATION EN COURS D'ŒUVRES MUSICALES SOLLICITANT DES FAITS RELIGIEUX PEUT-ELLE ÊTRE SELON VOUS L'OBJET D'INCOMPRÉHENSION OU DE CONFLIT DE LA PART DES PARENTS D'ÉLÈVES ?	35
QUESTION N° 10 FERIEZ-VOUS ÉCOUTER UNE ŒUVRE MUSICALE FAISANT RÉFÉRENCE À DES FAITS RELIGIEUX EN COURS D'ÉDUCATION MUSICALE ?	20
QUESTION N° 11 ENSEIGNERIEZ-VOUS LES FAITS RELIGIEUX SOLLICITÉS PAR L'ŒUVRE MUSICALE ÉCOUTÉE ?	25
QUESTION N° 12 FERIEZ-VOUS CHANTER UNE ŒUVRE MUSICALE FAISANT RÉFÉRENCE À DES FAITS RELIGIEUX EN COURS D'ÉDUCATION MUSICALE ?	20
QUESTION N° 13 ENSEIGNERIEZ-VOUS LES FAITS RELIGIEUX SOLLICITÉS PAR L'ŒUVRE MUSICALE CHANTÉE ?	25
QUESTION N° 14 AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT ÉCOUTER/CHANTER DES ŒUVRES EN LIEN AVEC LE FAIT RELIGIEUX ?	21
QUESTION N° 16 SI OUI, AVEZ-VOUS ENSEIGNÉ LES FAITS RELIGIEUX CONCERNÉS PAR CES ŒUVRES MUSICALES?	26
QUESTION N° 17 AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES CONFLITS TOUCHANT AU CONTENU RELIGIEUX DE CES ŒUVRES MUSICALES ?	35
QUESTION N° 20 EST-CE POUR VOUS UNE DÉMARCHE LAÏQUE QUE L'ENSEIGNEMENT DU FAIT RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE ?	22

Figures pour l'analyse des répertoires d'œuvres et de genres

CATÉGORISATION DES GENRES « CHRÉTIEN » SELON LES GRANDS COURANTS DU CHRISTIANISME	31
CATÉGORISATION DES GENRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE	29
CATÉGORISATION DES GENRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE (PRISE EN COMPTE DES DOUBLONS)	33
CATÉGORISATION DES ŒUVRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE	29
CATÉGORISATION DES ŒUVRES SELON LA RELIGION SOLLICITÉE (PRISE EN COMPTE DES DOUBLONS)	32

Tableaux dans le mémoire

1.FICHE EDUSCOL « RÉPERTOIRES DIVERSIFIÉS » TABLEAUX DE LA PRODUCTION.	7
2.CLASSEMENT DES TERMES EMPLOYÉS SELON LEUR DEGRÉ D'INTENSITÉ DÉCROISSANT/ INDICATION DE PLACEMENT (DANS LES QUESTIONS OU DANS LES RÉPONSES DU SONDAGE)/NOMBRE D'OCCURRENCES	16
3. PROPORTIONS DES RELIGIONS EN FRANCE ET DANS LE MONDE SELON LEURS POPULATIONS	29
4. PROPORTIONS DES GRANDS COURANTS DU CHRISTIANISME MONDIAL ET FRANÇAIS SELON LEURS POPULATIONS	31
5. SYNTHÈSE DES CONFLITS CITÉS/NOMBRE D'OCCURRENCES/RÉSOLUTIONS DU CONFLIT ...	35

Bibliographie

Ouvrages et articles

Abromont, C. (2008). *Petit précis du commentaire d'écoute* (Panama, 2008, repris sous le même nom aux éditions Fayard, 2010).

Baubérot, J. (2004). *Laïcité 1905-2005, entre passion et raison* (La couleur des idées). Cher : Éditions du Seuil.

CHARLOT, B. (1997). *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*. Paris: Anthropos.

Debray, R. (2002). *L'Enseignement du fait religieux dans l'école laïque*. Châtillon : Odile Jacob.

Debray, R., Borne, D., & Baubérot, J. (2003). *L'Enseignement du fait religieux*. « *Les Actes de la DGESCO*. » Versailles : CRDP Versailles.

De la Grandville, F. (2005). *Fait religieux et enseignement musical* Journée « Enseignement du fait religieux à travers les arts » 26 janvier 2005.

Ducomte, J.-M., Gérard, A. B. L., Martinet, L., Pech, J., & Seff, P. (2001). *Permanence de la laïcité en France et dans le monde*. (A. B. L. Gérard, Ed.). Toulouse : Privat.

Husser, J.-M., Borne, D., Chaix, G., Boespflug, F., Gaillard, J., Cotinat, D.,... Spisser, M. (2003). *Religions et modernité*. (J.-M. Husser, Ed.), « *Les Actes de la DGESCO*. » Strasbourg : CRDP Académie de Versailles.

Nouailhat, R. (2003). *Enseigner le fait religieux : un défi pour la laïcité*. Franche-Comté : CRDP Franche-Comté ; Nathan pédagogie.

Plusieurs Auteurs (2016) *Musique et spiritualité* Revue APÉMu annuelle n° 230.

Tripier-Mondancin, O. (2004). *Enseigner le fait musical religieux de la sixième à la troisième ainsi qu'au lycée, en éducation musicale ?* Article APEMU, bulletin de novembre 2004.

Tripier-Mondancin, O. (2015). *Genres et compositeurs déclarés être écoutés en éducation musicale au collège, en France : enjeux didactiques et sociologiques*. *Éducation et didactique*, 9(1), 81-105.

Sources internet

Enseigner les faits religieux - Séminaire 2011 <https://eduscol.education.fr/cid56291/enseigner-les-faits-religieux-seminaire-2011.html>

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2016). Cycle 4, Éducation musicale. Des répertoires diversifiés, http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Education_musicale/95/6/RA16_Emus_C4_4_diversite_repertoires_653956.pdf

Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 17 du 23 avril 2015 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=32094

Pew Research Center : Religious Composition by Country, 2010-2050 <https://www.pewforum.org/2015/04/02/religious-projection-table/2020/percent/all/>

Rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2018-2019 https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2019/07/laicite_rapport_annuel_2018-2019_v16-bat-web.pdf

Annexes

Nous présentons dans l'annexe le sondage vierge, le tableau Excel des résultats du sondage, les figures des résultats produits par Google Forms, trois tableaux classant les œuvres et genres cités par les personnes interrogées et trois tableaux classant les proportions de réponses majoritaires, de réponses neutres et de réponses minoritaires.

L'enseignement du fait religieux en éducation musicale

Travail de mémoire de Pascal Glock

51

Ce questionnaire est anonyme

Pour répondre : Veuillez entourer votre réponse

22 questions

I – Face au programme (4 questions)

« L'éducation musicale conduit les élèves vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain. Elle veille parallèlement à inscrire les musiques étudiées dans une histoire et une géographie jalonnées de repères culturels. »

BO 26 Novembre 2015

1. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans aborder le répertoire sacré ? OUI NON
2. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans expliquer le sens des œuvres musicales sacrées abordés ? OUI NON
3. D'après vous, les œuvres musicales issus du répertoire sacré ont-elles donc une place en éducation musicale ? OUI NON
4. D'après vous, l'explication du sens de ces œuvres musicales sacrées a-t-elle donc une place en éducation musicale ? OUI NON

II – Face à nos compétences (3 questions)

1. La connaissance des faits religieux était-elle présente dans vos études ? OUI NON
2. Veuillez citer quatre œuvres musicales sollicitant des faits religieux (veuillez préciser quelle religion est sollicité par ces œuvres musicales) :

Œuvre	Religion
-	-
-	-
-	-
-	-

3. Veuillez citer quatre genres musicaux sollicitant des faits religieux (veuillez préciser quelle religion est sollicité par ces genres musicaux):

Genre	Religion
-	-
-	-
-	-
-	-

III – Face au métier (2 parties, 13 questions)

52

Métier envisagé (6 questions) :

1. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des élèves ? OUI NON
2. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des parents d'élèves ? OUI NON
3. Feriez-vous écouter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ? OUI NON
4. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale écoutée ? OUI NON
5. Feriez-vous chanter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ? OUI NON
6. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale chantée ? OUI NON

Métier effectif (7 questions) :

1. Avez-vous déjà fait écouter/chanter des œuvres en lien avec le fait religieux ? OUI NON
2. Si oui, lesquelles ? (veuillez préciser quelle religion est sollicité par ces œuvres)

Oeuvres Ecoutée		Oeuvres Chantée	
Oeuvre	Religion	Oeuvre	Religion
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

4. Si oui, avez-vous enseigner les faits religieux concernés par ces œuvres musicales? OUI NON
5. Avez-vous rencontré des conflits touchant au contenu religieux de ces œuvres musicales ? OUI NON
6. Si oui, quel était le problème ?
7. Comment le problème s'est il résolu ?

En conclusion (2 questions) :

1. Est-ce que pour vous une démarche laïque que l'enseignement du fait religieux en éducation musicale ? OUI NON
2. Souhaiteriez-vous alimenter mon travail de recherche en suggérant une remarque, une référence ou une idée ?
.....
.....

Merci beaucoup pour votre participation

Dies Irae - Anonyme	Messe pour le temps présent - Pierre Henry	Requiem - Mozart	Dies Irae - Anonyme			Chant grégorien - Anonyme	Requiem - Mozart, Duruflé, Fauré
Lux Aeterna - Ligeti	Mortuos plango vivos voco - Jonathan Harvey	Passion selon St-Matthieu - Bach	Taqsim - Anonyme			Cantique de Jean Racine -Fauré	Chorals - Bach
Chorals - Bach	Chant grégoriens - Anonyme	Chorals - Bach	Go tell it on the mountain - Anonyme	Requiem - Mozart			
Hallelujah - Haendel	Stabat Mater - Pergolèse	Dies Irae - Anonyme	Chant de gorge - Anonyme				
Requiem - Mozart	Passion selon St-Jean - Bach	Le Messie - Haendel	Requiem				
Gloria - Vivaldi		Gospel	Musique traditionnelles				
Chant grégorien - Anonyme	Requiem - Mozart	Messe de Notre-Dame - Machaut	Dies Irae - Anonyme	Stabat Mater - Pergolèse	Cantate - Bach	Sometimes I feel like a motherless child	Requiem - Verdi
Messe de Machaut	Motets (Chorals - Bach)	Cantus "Actus Tragicus" - Bach	Djabe - Anonyme (beaucoup d'autres)	Messe de Notre-Dame - Machaut	Requiem - Fauré	Le plein du vide - Xu Yi	Kaddish - Ravel
Messe en Si - Bach	Requiem grégorien	Stabat Mater - Pergolèse	Passion selon St-Matthieu - Bach	Hallelujah - Haendel	Go Down Moses - Anonyme	Israël en Egypte - Haendel	Les lamentations de Jérémie - Lassus
Requiem - Verdi	Dies Irae - Anonyme	Te Deum - Charpentier	Go down Moses - Anonyme	Messe en Si - Bach	Jesu, meine Freude - Bach	La passion selon St-Matthieu - Bach	Messe du pape Marcel - Palestrina
Requiem - Jenkins	Deci Tala - Ravi Shankar			Chants grégorien - Anonyme	Thème instrumental de Bella Ciao		
Chant diphonique tibétain	Requiem - Fauré			Requiem - Mozart	Messe en Ut - Beethoven		
		Appel à la prière (mus. du monde : [boud., hind.])	Chant grégoriens - Anonyme			Chant grégorien - Anonyme	Chorals - Bach
		Messe pour le temps présent - Pierre Henry	Messiaen (Léonin Pérotin Machaut)			Musique vocale orthodoxe	Gospel
Down by the riverside	Dies Irae - Anonyme	Requiem - Mozart	Requiem - Verdi	Dies Irae - Anonyme	Voix tibétaine	Le messie - Haendel	Requiem - Mozart
Thaïs - Massenet		Vêpres - Rachmaninov		Spem in album - Thomas Tallis	Appel à la prière (Hébraïque + Go down Moses)	Cantate 150 - Bach	Messe de Notre-Dame - Machaut
Requiem - Mozart	Im Haschem - Anonyme	Oh Happy Day	Swing Low Sweet Chariot	Requiem - Desenclos	Mantra Hindou	Requiem - Mozart	When the Saints - Anonyme
Dies Irae - Anonyme	Requiem - Britten			Messe en Si - Bach	Shabat	Stabat Mater - Caldara	Miserere - Pärt
Code couleur							
Christianisme Catholique	Christianisme Protestant	Christianisme Orthodoxe	Judaïsme	Islam	Tribalisme	Bouddhisme	Hindouisme
Taoïsme	Soufisme	Neutre	Non répondu				

TAB. 2 RÉPONSE À LA QUESTION N° 6

Œuvres musicales (quelques genres) citées « à la volée » par les enseignants et étudiants interrogés

Messe	Requiem	Requiem	Messe			Choral	Thène
Cantate	Choral	Passion	Oratorio			Messe	Gospel
Chant grégorien	Musique actuelle	Gospel	Choral	Chant grégorien	Appel à la prière		
Chorals	Messe	Messe	Requiem				
Messe	Choral						
Cantate							
		Messe	Choral	Requiem	Ave Maria	Oratorio	Gospel/Spiritual
		Gospel	Ragga	Gloria		Messe	Cantate
Chant grégorien	Musique de film			Oratorio	Motet	Messe	Passions
				Gospel	Appel à la prière	Déplorations	Oratorio
Chant diphonique	Cantate			Messes			
Derviche tourneur							
		Messe	Gospel			Gospel	Opéra
		Motet	Passion			Musique ethnique	
Gospel	Chant grégorien	Requiem	Oratorio	Passion	Messe	Messe	Choral
		Messe		Voix tibétaine	Musique vocale musulmane et Hébraïque	Oratorio	Gospel
Messe	Oratorio	Gospel	Messe	Messe	Requiem	Gospel	
Cantate		Oratorio	Requiem	Passion	Chants traditionels		
Code couleur							
Christianisme Catholique	Christianisme Protestant	Christianisme Orthodoxe	Judaïsme	Islam	Tribalisme	Bouddhisme	Hindouisme
Taoïsme	Soufisme	Neutre	Non répondu				

TAB. 3 RÉPONSE À LA QUESTION N° 7
 Genres musicaux cités « à la volée » par les enseignants et étudiants interrogés

				Dies Irae	Sourate de la caverne	Méditation sur la tour de Babel	
				For unto us a Child is born			
		Marche des Rois	Dies Irae	Tuba Mirum - Mozart			
		Jeux de gorge	Chant bouddhique (Cantigas de Santa Maria)				
Glory glory	Confutatis Maledictis - Mozart	Choeur Hallelujah - Haendel	Let my people go	Gospel	Negro spiritual	Gospel	Negro spiritual
		Oh, happy day				Requiem	Dhikr
		Messe de Notre-Dame - Machaut	Dies Irae - Anonyme	Go down Moses (chant yiddish)	Messe de notre dame (happy day)	Christianisme	Judaïsme
		Cantus "Actus Tragicus" - Bach	Djabe - Anonyme	Requiem (stabat Mater)	Appel à la prière (Ave Maria)		
Chant grégorien		Gospel	Te deum	Go Down Moses	O happy day	O happy day	Israël en Egypte
		Musique musulmane du Moyen-Âge	Messe grégorienne				
Requiem Fauré	Requiem - Mozart			Requiem - Mozart (Messe de l'homme armé)	Chant grégorien (chant juifs)	Gospel	Kyrie
Requiem - Jenkins	Cantates (chorals) de Bach			Gospel (et s'y a personne - Souchon)	Le tissu - Jeanne Cherhal (Ashlosa)	Gloria	Dies Irae
		Dies Irae grégorien	Missa luba kyrie eleison	Oh Happy day	Go Down Moses	Gospel	
		Messe pour le temps présent - Pierre Henry					
Perceval, la quête du graal		Dans l'église de Harlem		Dies Irae	Kyrie Eleison	Le messie - Haendel	Requiem - Mozart
				Gospel	Spirituals	Kyrie grégorien	Gospel negro spiritual
Dies Irae	Requiem Mozart	Oh Happy day		Laudate Pueri - Vivaldi	Requiem - Desenclos	Cantate - Bach	Requiem - Mozart
Im Hashem				Chants traditionnels		Gospel	Messe - Haydn (Messe - Pierre Henri)

Code couleur

Christianisme Catholique	Christianisme Protestant	Christianisme Orthodoxe	Judaïsme	Islam	Tribalisme	Bouddhisme	Hindouisme
Taoïsme	Soufisme	Neutre	Non répondu				

TAB. 4 RÉPONSE À LA QUESTION N° 15
Œuvres musicales abordés en classe par les enseignants

% réponses majoritaires	Questions
94.4% « oui »	3. D'après vous, les œuvres musicales issus du répertoire sacré ont-elles donc une place en éducation musicale ?
91.7% « oui »	10. Feriez-vous écouter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ?
80.6% « oui »	14. Avez-vous déjà fait écouter/chanter des œuvres en lien avec le fait religieux ? (13.9% « non »)
80.6% « oui »	4. D'après vous, l'explication du sens de ces œuvres musicales sacrées a-t-elle donc une place en éducation musicale ? (5.6% « non »)
78.1% « oui »	20. Est-ce que pour vous une démarche laïque que l'enseignement du fait religieux en éducation musicale ?
77.8% « oui »	12. Feriez-vous chanter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ?
75% « non »	2. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans expliquer le sens des œuvres musicales sacrées abordés ?
72.2% « non »	1. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans aborder le répertoire sacré ?
68.6% « oui »	9. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des parents d'élèves ?
65.6% « oui »	16. Si oui, avez-vous enseigné les faits religieux concernés par ces œuvres musicales?
63.9% « oui »	8. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des élèves ?
61.8% « non »	17. Avez-vous rencontré des conflits touchant au contenu religieux de ces œuvres musicales ?
61.1% « oui »	5. La connaissance des faits religieux était-elle présente dans vos études ?
58.3% « oui »	13. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale chantée ?
52.8% « oui »	11. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale écoutée ?

RÉPONSES MAJORITAIRES CLASSÉES EN ORDRE DÉCROISSANT

% réponses neutres	Questions
30.6% « peut-être »	8. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des élèves ?
28.6% « peut-être »	9. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des parents d'élèves ?
25% « peut-être »	11. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale écoutée ?
22.2% « peut-être »	1. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans aborder le répertoire sacré ?
19.4% « peut-être »	2. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans expliquer le sens des œuvres musicales sacrées abordés ?
19.4% « peut-être »	13. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale chantée ?
18.8% « peut-être »	20. Est-ce que pour vous une démarche laïque que l'enseignement du fait religieux en éducation musicale ?
16.7% « peut-être »	12. Feriez-vous chanter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ?
13.9% « peut-être »	4. D'après vous, l'explication du sens de ces œuvres musicales sacrées a-t-elle donc une place en éducation musicale ?
13.9% « peut-être »	5. La connaissance des faits religieux était-elle présente dans vos études ?
12.5% « peut-être »	16. Si oui, avez-vous enseigné les faits religieux concernés par ces œuvres musicales?
5.6% « peut-être »	14. Avez-vous déjà fait écouter/chanter des œuvres en lien avec le fait religieux ?
2.9% « peut-être »	17. Avez-vous rencontré des conflits touchant au contenu religieux de ces œuvres musicales ?
2.8% « peut-être »	3. D'après vous, les œuvres musicales issus du répertoire sacré ont-elles donc une place en éducation musicale ?
2.8% « peut-être »	10. Feriez-vous écouter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ?

RÉPONSES NEUTRES CLASSÉES EN ORDRE DÉCROISSANT

% réponses minoritaires	Questions
35.3% « oui »	17. Avez-vous rencontré des conflits touchant au contenu religieux de ces œuvres musicales ?
25% « non »	5. La connaissance des faits religieux était-elle présente dans vos études ?
22.2% « non »	13. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale chantée ? (58.3% « oui »)
22.2% « non »	11. Enseigneriez-vous les faits religieux sollicités par l'œuvre musicale écoutée ? (52.8% « oui »)
21.9% « non »	16. Si oui, avez-vous enseigné les faits religieux concernés par ces œuvres musicales?
13.9% « non »	14. Avez-vous déjà fait écouter/chanter des œuvres en lien avec le fait religieux ?
5.6% « non »	10. Feriez-vous écouter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ? (91.7% « oui »)
5.6% « non »	4. D'après vous, l'explication du sens de ces œuvres musicales sacrées a-t-elle donc une place en éducation musicale ? (80.6% « oui »)
5.6% « non »	12. Feriez-vous chanter une œuvre musicale faisant référence à des faits religieux en cours d'éducation musicale ? (77.8% « oui »)
5.6% « oui »	2. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans expliquer le sens des œuvres musicales sacrées abordés ? (75% « oui »)
5.6% « oui »	1. D'après vous, l'éducation musicale peut-elle accomplir ce que signifie cet extrait du programme sans aborder le répertoire sacré ? (72.2% « oui »)
5.6% « non »	8. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des élèves ? (63.9% « oui »)
3.1% « non »	20. Est-ce que pour vous une démarche laïque que l'enseignement du fait religieux en éducation musicale ?
2.9% « non »	9. La présentation et l'utilisation en cours d'œuvres musicales sollicitant des faits religieux peut-elle être selon vous l'objet d'incompréhension ou de conflit de la part des parents d'élèves ?
2.8% « non »	3. D'après vous, les œuvres musicales issus du répertoire sacré ont-elles donc une place en éducation musicale ?

RÉPONSES MINORITAIRES D'OPPOSITION CLASSÉES EN ORDRE DÉCROISSANT

Table des matières

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
CADRE THÉORIQUE	5
L'ENSEIGNEMENT DE FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE ?	5
RESSOURCES AUTOUR DES FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE	7
DIRECTION DONNÉE À NOTRE RECHERCHE	8
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	9
CHOIX D'UN SONDAGE	9
CONTENU DU SONDAGE	9
DIFFUSION DU SONDAGE	9
DESCRIPTION DES RÉSULTATS	11
REMARQUES SUR LES RÉPONSES PARTIELLES AUX SONDAGES	11
<i>Réponses requises trop longues</i>	11
<i>Questions ne permettant pas la réponse de chacun</i>	11
<i>Autres absences de réponses</i>	12
REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES PROPORTIONS DES RÉPONSES	13
<i>Fort consensus, faible opposition</i>	13
<i>Ton très affirmatif des réponses</i>	14
<i>Taux de neutralité</i>	15
REMARQUES SUR LE LANGAGE EMPLOYÉ	15
<i>Champ lexical de « l'œuvre musicale en lien avec des faits religieux »</i>	15
<i>Champ lexical de « l'enseignement de faits religieux »</i>	17
DES ŒUVRES EN LIEN AVEC DES FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE	18
<i>Opinions sur la pertinence générale de ces œuvres en éducation musicale</i>	18
<i>Opinions sur la pertinence de ces œuvres dans les domaines de la perception et de la production</i>	20
<i>Utilisation déclarée de ces œuvres en éducation musicale</i>	21
DE L'ENSEIGNEMENT DE FAITS RELIGIEUX EN ÉDUCATION MUSICALE	22
<i>De la laïcité de l'enseignement de faits religieux en éducation musicale</i>	22
<i>Opinions sur la pertinence générale de l'enseignement de faits religieux en éducation musicale</i>	22
<i>Opinions sur la pertinence de l'enseignement de faits religieux dans le domaine de la perception et de la production</i>	25
<i>Enseignement déclaré de faits religieux en éducation musicale</i>	26
ANALYSE DES RÉPERTOIRES D'ŒUVRES	27
<i>Formation au fait religieux</i>	27
<i>Culture musicoreligieuse</i>	28
<i>Œuvres citées et faits religieux</i>	29
<i>Genres cités et faits religieux</i>	30
<i>Différenciations des œuvres dans le christianisme</i>	32
<i>Œuvres et genres apparaissant de multiples fois</i>	33
<i>Transmission de la musique savante occidentale</i>	35
OBSTACLES SUPPOSÉS ; OBSTACLES RÉELS	36
<i>Possibilité d'un conflit</i>	36
<i>Réalité du conflit</i>	37
<i>Synthèse des situations conflictuelles</i>	38
DISCUSSION	41
BIAS DANS LA RECHERCHE	41
<i>Choix du sujet</i>	41
<i>Rhétorique du sondage</i>	41
MODIFICATIONS À APPORTER À LA RECHERCHE	42
<i>Définition des termes</i>	42
<i>Erreurs dans le mémoire</i>	43
CHOIX DU TITRE	44
CONCLUSION	45

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX	46
FIGURES DES RÉPONSES AUX 15 QUESTIONS FERMÉES DU SONDAGE	46
FIGURES POUR L'ANALYSE DES RÉPERTOIRES D'ŒUVRES ET DE GENRES.....	47
TABLEAUX DANS LE MÉMOIRE	47
BIBLIOGRAPHIE	48
OUVRAGES ET ARTICLES	48
SOURCES INTERNET	49
ANNEXES	50
TABLE DES MATIÈRES	61